



CAADP

NEPAD 2010

Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique à l'appui du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine:

Rapport de synthèse d'un dialogue parlementaire

Midrand, NEPAD



NEPAD

A PROGRAMME OF THE AFRICAN UNION



Collection de publications du PDDAA, N° 2



Avant-propos

Seule l'amélioration de la productivité agricole peut en même temps accroître les revenus de la majeure partie des pauvres de l'Afrique qui vivent de l'agriculture et réduire les prix des denrées alimentaires qui régissent les revenus réels et la pauvreté dans les zones urbaines. C'est pourquoi la croissance agricole est l'axe central autour duquel doit s'organiser la lutte contre la pauvreté en Afrique.

Conscient de cet impératif, le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine de l'UA/NEPAD (PDDAA) vise à stimuler une réduction généralisée de la pauvreté par l'accélération de la croissance agricole en Afrique. Pour atteindre cet objectif, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé lors du Sommet de l'Union africaine qui s'est tenu en juillet 2003 de faire de l'agriculture une priorité absolue et d'augmenter les allocations budgétaires pour l'agriculture afin qu'elles atteignent en cinq ans au moins 10 pour cent de l'ensemble des dépenses publiques.

Les parlements africains jouent un rôle de plus en plus important dans les processus budgétaires. Afin de les consulter, d'instaurer un dialogue, d'accueillir leurs réactions et de débattre des opportunités et défis qu'implique le programme du PDDAA, l'équipe du NEPAD a invité un groupe de parlementaires africains à Somerset West, en Afrique du Sud, en mai 2006. Avec des experts agricoles africains et internationaux, ils ont examiné les succès agricoles enregistrés dans le passé, évalué les futurs enjeux et engagé des discussions approfondies sur les processus budgétaires en Afrique. Après quatre journées de délibérations fructueuses, les parlementaires ont élaboré une déclaration commune définissant les priorités futures et les actions à entreprendre afin d'engager et encourager les parlementaires à mettre en œuvre le programme du PDDAA et d'assurer une croissance agricole durable en Afrique. Le NEPAD est impatient de se mettre à travailler avec les parlementaires pour définir le cadre qui permettra d'accélérer la croissance agricole en Afrique.

Prof. Richard Mkandawire,
Conseiller pour l'agriculture au NEPAD

Ce document s'inspire de:

Badiane, O. et Wouterse, F. (eds) 2007. Proceedings of the Conference 'Championing Agricultural Successes for Africa's Future in Support of CAADP: Findings of a Parliamentary Conference on NEPAD', 15-18 mai 2006, Somerset West, Le Cap, Afrique du Sud.

Références pour la photo de couverture:

UN Photo/Fred Noy

Table des matières

1. La croissance agricole en Afrique	4
1.1 L'importance de la croissance agricole	4
1.2 Les objectifs du PDDAA	5
2. Les perspectives de succès	6
2.1 Les enseignements des succès antérieurs	6
2.1.1 Le manioc	6
2.1.2 Le maïs	6
2.1.3 Le coton	6
2.1.4 Les organisations de producteurs	7
2.2 Les défis	7
2.2.1 L'augmentation de la productivité agricole	8
2.2.2 Le VIH/SIDA	8
2.2.3 La mondialisation	9
2.3 Les éléments clés de la réussite	10
2.3.1 Les éléments du succès au niveau régional	10
2.3.2 La collaboration régionale	11
3. Le rôle des pouvoirs publics dans la stimulation de la croissance agricole	12
3.1 L'environnement politique	12
3.2 Les institutions	12
3.3 La recherche scientifique	13
3.4 L'investissement public	13
4. Le financement de l'agriculture par les gouvernements africains	14
4.1 Les dépenses antérieures	14
4.2 L'engagement de Maputo	14
4.3 Les systèmes alternatifs de budgétisation publique en Afrique	15
4.4 Pourquoi les dépenses en faveur de l'agriculture sont-elles aussi faibles ?	16
5. Renforcement de l'engagement public en faveur de l'agriculture	17
5.1 Le rôle du parlement	17
5.2 Le renforcement des capacités des parlementaires	17
5.3 Les prochaines étapes	18
Références	19
Annex A Le programme de la conférence	20
Annex B La Déclaration du Cap	21
Annex C La liste des participants	25
Annex D Les commanditaires et les facilitateurs de la conférence	26

Table des figures

Figure 1.	La faible croissance agricole est responsable des taux élevés de pauvreté dans les pays africains	4
Figure 2.	La performance actuelle est loin d'être suffisante: rendements céréaliers (1961-2004)	8
Figure 3.	Les tendances dans les dépenses pour l'agriculture	14
Figure 4.	Modèle d'exclusion contre modèle de participation dans le processus budgétaire	15
Figure 5.	Qui influence le budget? Résultats tirés des formulaires d'entrée des parlementaires	16
Planche 1.	Bicyclettes chargées de maïs traversant les frontières où les camions sont interdits à cause des restrictions à l'importation	11

1. La croissance agricole en Afrique

1.1 L'importance de la croissance agricole

L'agriculture est le secteur le plus important dans la lutte que mène l'Afrique pour réduire la pauvreté sur le continent et atteindre la sécurité alimentaire et nutritionnelle (figure 1).

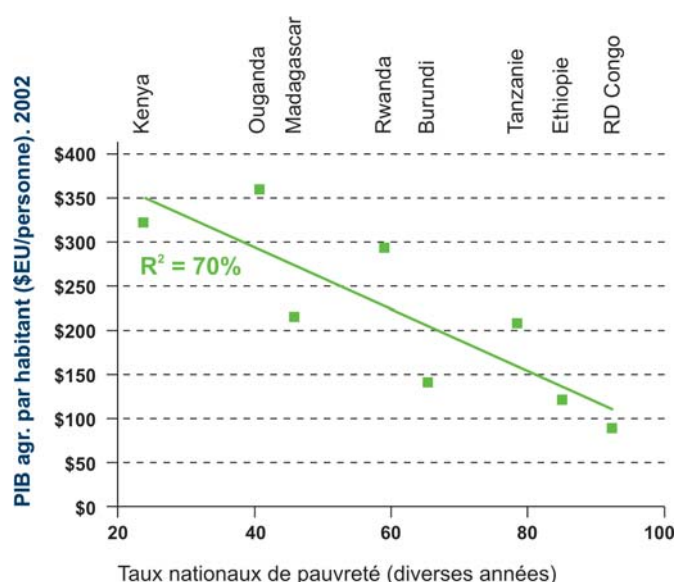


Figure 1. La faible croissance agricole est responsable des taux élevés de pauvreté dans les pays africains
Source: Johnson, 2005

Les études ont révélé que la façon la plus efficace de réduire durablement la pauvreté est d'augmenter la productivité des ressources sur lesquelles repose la subsistance des populations pauvres. Dans presque tous les pays africains, ces ressources sont les terres et le travail agricoles et la main-d'œuvre rurale non agricole (Badiane et Rosegrant, 2006).

L'importance cruciale d'une forte performance de l'agriculture pour réduire la pauvreté et parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle procède des apports importants par lesquels le secteur participe à l'économie rurale et à l'économie en générale. Premièrement, la croissance agricole contribue plus que tout autre secteur à la croissance globale des revenus dans les zones rurales où vivent et travaillent la plupart des populations pauvres et vulnérables. Deuxièmement, la croissance agricole contribue à la croissance d'autres secteurs de l'économie en créant

une demande pour des biens et services produits à l'extérieur du secteur agricole. Troisièmement, la croissance agricole réduit plus généralement la pauvreté, la faim et la malnutrition en augmentant l'offre des denrées alimentaires tout en améliorant l'accès aux aliments grâce à l'augmentation des revenus dans les secteurs ruraux et dans d'autres secteurs de l'économie (Badiane et Rosegrant, 2006).

Dans les pays en développement, il existe de solides arguments pour axer les efforts de développement agricole sur les petites exploitations plutôt que sur les grandes. Les petites exploitations sont généralement gérées par des gens pauvres qui utilisent une main-d'œuvre importante issue soit de leurs propres foyers soit de leurs voisins pauvres. Les petits agriculteurs ont aussi tendance à dépenser leurs revenus sur les biens et services produits localement, ce qui stimule l'économie rurale non agricole et crée des emplois supplémentaires (Hazell et al., 2006). La croissance de la productivité dans les petites familles agricoles augmente les revenus des pauvres et fait qu'il est moins coûteux d'atteindre la sécurité alimentaire. Un nombre croissant de personnes démunies vivent dans les zones urbaines; l'augmentation des petites exploitations agricoles réduit la pauvreté urbaine d'abord en réduisant la migration des travailleurs non qualifiés des zones rurales vers les zones urbaines, ce qui contribue à maintenir les taux des salaires urbains en hausse et le chômage à un faible niveau. Deuxièmement, la croissance de la productivité agricole entraîne une diminution des prix des aliments de base, ce qui réduit le coût de la sécurité alimentaire pour les populations urbaines pauvres. L'histoire montre que depuis 1700, la quasi-totalité des cas de réduction en masse de la pauvreté ont commencé par une forte hausse des revenus de la main-d'œuvre attribuable à l'augmentation de la productivité des petites exploitations agricoles familiales (Lipton, 2006).

Pour réduire massivement la pauvreté, une révolution agricole basée sur la technologie s'avère indispensable. La science est de plus en plus nécessaire pour créer les conditions préalables à l'application technologique, mais des réformes radicales sont aussi essentielles pour améliorer les mesures en faveur des populations pauvres. Les nouvelles technologies doivent accroître les revenus de la main-d'œuvre non qualifiée (soit par l'augmentation de l'emploi ou de la productivité du travail ou les deux à la fois). Etant donné que la terre et l'eau se raréfient, la technologie doit augmenter leur productivité plus rapidement que celle du travail pour échapper à la loi des rendements décroissants qui a miné la Révolution verte. Enfin, la révolution basée sur la technologie doit non seulement réduire le coût des aliments de base mais aussi accélérer la croissance de la productivité des petites exploitations familiales (Lipton, 2006).

Certains changements observés dans le dernier quart du siècle rendent le développement agricole en Afrique plus difficile que dans le passé. Les prix de la plupart des produits ont baissé sur le marché mondial, tandis que les importations de denrées alimentaires bon marché ont proliféré. Dans certaines régions, les sols ont perdu leur fertilité, les nappes phréatiques s'épuisent et le changement climatique pourrait créer des conditions météorologiques de plus en plus défavorables. Les transferts technologiques qui ont bien fonctionné pendant la révolution verte asiatique dans les zones irriguées sont plus risqués et moins efficaces dans les conditions pluviales qui prévalent en Afrique. La

recherche locale est donc indispensable pour développer des méthodes différentes d'amélioration de la productivité. Les économies d'un certain nombre de pays africains subissent également les effets de la pandémie du VIH-SIDA. Les contraintes budgétaires et les conditionnalités des bailleurs de fonds empêchent les gouvernements de jouer un rôle aussi actif dans la promotion du développement agricole que par le passé.

Les bouleversements qu'ont connus les filières de commercialisation posent de graves difficultés aux petites exploitations en particulier. Les supermarchés, qui prennent de plus en plus d'importance sur les marchés agricoles, imposent des normes plus strictes concernant la qualité, la constance et la ponctualité de l'approvisionnement. Les petits exploitants agricoles, sous-capitalisés et souvent insuffisamment instruits, estiment qu'il est particulièrement difficile de répondre à ces exigences même si la main-d'œuvre familiale est souvent bien adaptée à la production de produits de qualité. La gravité de la menace qui pèse sur les petites exploitations d'être écartées des nouvelles filières d'approvisionnement dépend en grande partie des caractéristiques de référence des produits cultivés et de la possibilité ou non pour la grande distribution de s'approvisionner à partir des grandes exploitations agricoles, ainsi que de la rapidité avec laquelle les supermarchés parviennent à dominer les chaînes d'approvisionnement alimentaire (Hazell et al., 2006).¹

Le développement des petites exploitations reste irréfutablement l'un des principaux moyens de réduire la pauvreté (Hazell et al., 2006). Toute réduction massive de la pauvreté dépend d'abord de la croissance généralisée de la productivité agricole et des revenus de l'emploi et par conséquent des progrès scientifiques spécifiques utilisables par les petites exploitations familiales. Les milieux scientifiques doivent donc avoir une idée exacte des avantages que présente la création d'emplois productifs dans le secteur agricole (Lipton, 2006).

Les programmes d'action ont cependant connu des changements. Les gouvernements africains doivent augmenter l'ampleur et l'efficacité de leurs dépenses pour l'agriculture. Les pays africains ont de longue date investi insuffisamment dans le secteur agricole, au moins en comparaison d'autres régions en développement (Badiane et Rosegrant, 2006). Il faut en outre faire face aux enjeux liés à l'amélioration du fonctionnement de la production des marchés, des intrants commerciaux et des services financiers afin de surmonter les déficiences du marché. (Hazell et al., 2006). Les stratégies nationales en faveur de la croissance agricole, de la réduction de la pauvreté et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle devraient maintenant davantage mettre l'accent sur le développement des marchés intérieurs et l'intégration des marchés régionaux.. Les pays africains devront également chercher à améliorer leur accès aux marchés internationaux tout en augmentant la compétitivité de leurs produits (Badiane et Rosegrant, 2006). Cette politique exige des innovations dans les institutions, une coopération entre les agriculteurs, les entreprises privées et les ONG et la prise en charge par les ministères de l'agriculture et d'autres organismes publics d'un nouveau rôle de facilitation (Hazell et al., 2006).

¹ Les caractéristiques de référence sont celles qui ne s'obtiennent pas par simple examen du produit mais qui se rapportent aux conditions de production.

1.2 Les objectifs du PDDAA

Bien que les pays africains aient connu une reprise économique récente avec une croissance positive par habitant, la pauvreté et la malnutrition sont généralisées, notamment dans les zones rurales. L'adoption du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD et sa mise en œuvre accélérée est une réponse à ces conditions. Les initiatives proposées dans le cadre du PDDAA mettent l'accent sur l'investissement dans trois «piliers» qui pourraient apporter une solution plus rapide à la crise agricole en Afrique; un quatrième pilier à plus long terme porte sur la recherche et la technologie.

Le premier pilier s'intéresse à la gestion durable des terres et à des systèmes fiables de maîtrise de l'eau et intègre les objectifs du PDDAA visant à exploiter et gérer les ressources naturelles. Le deuxième pilier porte sur l'amélioration de l'infrastructure rurale et des capacités commerciales pour l'accès au marché. Le troisième pilier se concentre sur l'obtention de la sécurité alimentaire par l'augmentation de l'offre alimentaire et la réduction de la faim. Enfin, le quatrième pilier s'intéresse au rôle que la science et la technologie peuvent jouer pour la production agricole et alimentaire. Grâce à la mise en œuvre du programme, le PDDAA vise à améliorer la productivité en Afrique afin d'atteindre un taux annuel de 6 pour cent de croissance agricole en mettant l'accent sur une répartition équitable de la richesse (Mkandawire, 2006).

Les objectifs et enjeux de la mise en œuvre du programme du PDDAA sont traités au niveau continental, régional et national. Au niveau continental, il est important d'aligner l'aide au développement sur les objectifs et principes du PDDAA. En même temps, les actions à ce niveau doivent pouvoir compter sur la volonté des partenaires de travailler avec les gouvernements nationaux et le secteur privé pour atteindre le niveau requis d'investissement. Au niveau régional, les Communautés économiques régionales (CER) doivent s'approprier et diriger les processus de mise en œuvre du PDDAA et définir les priorités régionales. La coordination des processus de mise en œuvre exige la mise en place de mécanismes de coordination et de gouvernance au niveau régional, ainsi que le renforcement des capacités des communautés économiques régionales. Enfin, au niveau national, il faut adopter des principes de mise en œuvre permettant d'éviter la création de nouveaux processus pour s'appuyer plutôt sur les activités en cours, d'aligner les efforts nationaux sur les objectifs du PDDAA en matière de croissance, de budget et de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de valoriser les efforts nationaux là où le besoin s'en fait sentir (Mkandawire, 2006).

La mise en œuvre du PDDAA est bien avancée et des progrès ont été faits vers le passage à la phase d'accélération. Cette étape exige que le principe de l'alignement de l'aide au développement dans le secteur agricole sur les objectifs et principes du PDDAA soit assuré, que le processus d'engagement des gouvernements et des partenaires soit accéléré au niveau national et que des consultations soient instituées avec le secteur agro-alimentaire tant au niveau régional qu'international et avec les organisations paysannes. Enfin, au moins 15 pays auront

convenu d'un accord national sur le PDDAA ou lancé le processus accélérant sa mise en œuvre d'ici décembre 2006 (Mkandawire, 2006).

Les parlementaires africains ont un rôle important à jouer en fournissant un environnement politique propice et en soutenant les investissements publics nécessaires pour stimuler la croissance agricole. Les rencontres internationales de cette nature, comme la conférence de Somerset West (voir les annexes A et B), peuvent jouer un rôle appréciable en favorisant une compréhension commune, en facilitant les interactions et en mobilisant l'appui technique nécessaire pour les parlementaires afin qu'ils puissent intervenir efficacement dans les domaines techniques concernant le développement du secteur agricole et rural. La discussion qui suit résume les résultats de leurs délibérations au cours de ces rencontres.

2. Les perspectives de succès

2.1 Les enseignements des succès antérieurs

Les agriculteurs africains et les décideurs des politiques agricoles ont obtenu une série de succès importants dans le développement agricole. Bien que ces succès s'étalent dans le temps et sur diverses régions, nombreux sont ceux dont les effets ont perduré pendant des décennies. Afin d'identifier les éléments et processus communs qui sous-tendent ces premiers succès, nous devons identifier une série d'épisodes représentatifs de succès et ensuite les examiner et les comparer. Le succès est défini comme: "un changement significatif et durable dans l'agriculture entraînant une augmentation du revenu global d'origine agricole, accompagné d'une réduction de la pauvreté et/ou d'une amélioration de la qualité de l'environnement" (Haggblade, 2003).

2.1.1 Le manioc

La production du manioc a connu une croissance rapide en Afrique au cours des dernières décennies grâce à la sélection du manioc et aux efforts de lutte contre les ravageurs qui ont entraîné d'importants gains de productivité pour les producteurs de la deuxième denrée de consommation courante en Afrique. Depuis 1960, ces gains de production ont propulsé la part de la production africaine du manioc dans le monde de 40 à 50 pour cent. Au cours de ce processus, le Nigeria a dépassé le Brésil comme premier producteur mondial de manioc et les progrès réalisés en matière de sélection des plantes et de technologie de transformation du manioc ont dépassé les frontières nigérianes pour stimuler la production dans une grande partie du reste de la ceinture africaine du manioc. Une

vague de variétés améliorées de manioc – production des séries issues de la sélection du manioc tropical, commencée en 1977 – a dynamisé les programmes de sélection dans toute l'Afrique, augmenté les gains de rendement des exploitations agricoles de plus de 40% sans achat d'intrants et permis des interventions rapides contre les attaques récurrentes de parasites. Il a été constaté au Nigeria et au Ghana que les gains de productivité dérivés des nouvelles variétés de manioc et des technologies de transformation ont entraîné une baisse du prix des denrées alimentaires à base de manioc qui profite aussi bien aux consommateurs urbains qu'aux producteurs. Etant donné que l'essor considérable de la production du manioc a contribué à une augmentation des revenus réels et à l'amélioration de la sécurité alimentaire tant dans les zones rurales et qu'urbaines, le manioc s'est révélé être une arme puissante dans la lutte contre la pauvreté en Afrique (Nweke, 2006).

2.1.2 Le maïs

La recherche et le développement en matière de production du maïs représentent les plus fréquents cas de réussite cités par les experts auprès desquels l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) a enquêté en 2000. Ces réussites se sont essentiellement produites dans les années 70 et 80 au Kenya et en Afrique australe (Zimbabwe, Zambie et Malawi), où le maïs joue un rôle très important dans l'économie alimentaire. La productivité du maïs a ensuite connu une certaine stagnation dans les années 1990.

Quatre principaux enseignements peuvent être tirés des réussites de la culture du maïs: premièrement, l'importance de l'engagement du gouvernement à l'appui de la petite agriculture. Au moment de la transition vers des régimes gouvernés par la majorité en Afrique orientale et australe, le maïs est devenu la pierre angulaire d'un «contrat social» que les gouvernements de la période post-indépendance ont signé avec les peuples africains afin de remédier au peu d'intérêt accordé à la petite agriculture pendant la période coloniale. Deuxièmement, le succès des pratiques novatrices de sélection du maïs a entraîné des avancées technologiques en matière de semences. Troisièmement, il est important de faire des investissements complémentaires, en particulier dans des recherches agronomiques judicieuses et dans l'efficacité du rapport entre la recherche et la vulgarisation, mais aussi dans la construction des infrastructures rurales. Quatrièmement, il faudrait coordonner les marchés de grains et d'intrants. Bien que des subventions financières non durables aient artificiellement gonflé les gains de production dans nombre d'endroits, les progrès de la sélection des plantes ont constitué un succès indéniable, la valorisation du germoplasme du maïs ayant probablement bénéficié à au moins dix millions de petites exploitations dans toute l'Afrique ainsi qu'à des dizaines de millions de consommateurs urbains (Smale et Jayne, 2006).

2.1.3 Le coton

Bien que la production et les exportations de coton en Afrique de l'Ouest aient connu une rapide augmentation depuis l'indépendance, l'amélioration des résultats a été particulièrement sensible lors des trois dernières années, ce qui constitue un «cas de réussite» rare en Afrique. Ce succès se caractérise par une forte augmentation de la production et des exportations, de près de zéro à 12-16 pour cent, et fait ainsi de l'Afrique de l'Ouest le deuxième grand exportateur de coton. Il s'est traduit par une croissance

généralisée des revenus, des retombées positives pour la production alimentaire résultant de l'amélioration de la productivité et de la production céréalière et la constitution, en Afrique occidentale et centrale, d'un capital en matière de traction animale, de mécanisation de l'agriculture, d'amélioration de l'éducation rurale et d'investissement dans le domaine de la fertilité des sols.

La réussite de la production cotonnière est attribuable à la compréhension des contraintes pesant sur les petits exploitants telles que l'aversion pour le risque, la limitation des ressources financières, les contraintes de liquidité, l'imperfection des marchés financiers, le manque de compétences techniques, les coûts de transaction et l'équité des prix, et au soutien intensif apporté aux petits exploitants par l'intégration verticale des compagnies publiques de coton. Le soutien accordé aux petits exploitants associé aux efforts de diversification des activités dans les zones cotonnières montre l'importance de l'implication des états, qui se justifie lorsque l'on assimile le secteur du coton au réseau de distribution de services. Le développement de la production du coton a également conduit à une forte coopération régionale et en particulier à la création d'associations villageoises. D'autres facteurs importants de réussite sont les partenariats entre les agriculteurs et les organisations de développement français, les organisations paysannes très actives et la démocratisation. Depuis 1990, le marché du coton est confronté à la stagnation de la productivité liée à la détérioration des éléments mentionnés ci-dessus qui sont très sensibles pour le secteur agricole et à la précarité financière due à la volatilité des cours des marchés. (Fok, 2006).

2.1.4 Les organisations de producteurs

Les organisations de producteurs doivent participer plus activement aux efforts visant à améliorer l'efficacité du marché, lutter contre la pauvreté et assurer la gestion durable des ressources naturelles. Au Mali, les organisations professionnelles ont joué un rôle important dans l'élaboration et la mise en œuvre des réformes en cours de la politique agricole. À partir de 1991, le Mali a connu un essor important d'organisations paysannes nouvelles et variées telles que des associations, des coopératives, des organisations villageoises et d'autres types de formations. L'augmentation du nombre des coopératives dans les années 90 est due au retrait de l'État des opérations de commercialisation et à la libéralisation du marché du riz et des céréales. L'augmentation du nombre des coopératives s'explique aussi par les crises qui ont affecté les marchés du riz et du coton et par les tendances démocratiques qui ont suivi l'instauration de la troisième république en 1991. Les principales instances favorisant la création des coopératives sont des organismes de parrainage: CMDT dans la zone cotonnière, l'Office du Niger (ON) dans les zones rizicoles, les ONG, le gouvernement principalement par le biais des Chambres d'agriculture et les syndicats d'agriculteurs tels que le SYCOV et le SEXAGON (Kébé et al., 2006).

Les organisations de producteurs jouent un rôle toujours plus important dans le développement de la zone cotonnière et dans l'Office du Niger. Les réalisations sont variables, mais souvent sous-estimées. En tant que seules organisations de producteurs opérationnelles au niveau régional, les syndicats de la zone cotonnière sont responsables de l'approvisionnement en intrants pour la production céréalière. Au niveau de l'Office du Niger, les syndicats jouent un rôle important dans la défense des

intérêts des agriculteurs. L'absence de groupes d'utilisateurs et de fédérations d'organisations de producteurs entraîne des difficultés de gestion des réseaux de distribution et d'approvisionnement en intrants. C'est pourquoi les syndicats ont aussi développé d'autres formes de représentation (délégations générales, organismes locaux de gestion, etc.) (Kébé et al., 2006).

La libéralisation a révélé les limites du marché agricole en Afrique et la faiblesse du tissu économique dans le développement de l'agriculture locale. Les organisations de producteurs sont une forme de réaction à ces limites. L'efficacité de ces organisations dépend largement du niveau de démocratisation, d'où la nécessité d'un cadre réglementaire permettant aux producteurs de défendre leurs intérêts (Kébé et al., 2006).

2.2 Les défis

L'amélioration des moyens de subsistance et la réalisation des objectifs de développement en Afrique supposent qu'un certain nombre de défis majeurs soient relevés.

Premièrement, l'Afrique doit accroître sa productivité agricole. En Afrique, l'agriculture à faible productivité a conduit à la baisse de la production alimentaire par habitant (figure 2), à l'augmentation du nombre d'enfants souffrant de malnutrition, à une vulnérabilité accrue aux sécheresses, inondations et autres catastrophes naturelles et à un fléchissement de la compétitivité sur les marchés mondiaux (Jones, 2006).

L'atténuation de l'impact du VIH-SIDA représente un second défi d'importance. Ce défi se rapporte à l'agriculture par l'utilisation de l'avantage comparatif qu'offre l'agriculture pour atténuer les impacts négatifs de la pandémie (Pilgram, 2006). Le troisième défi est la mondialisation, qui comporte un risque de marginalisation des acteurs économiques et des pays qui ne sont pas aptes à s'adapter aux changements qu'elle apporte (Nubukpo, 2006). La tendance de «supermarketisation» en Afrique est l'un des défis posés par la mondialisation (Vink, 2006).

2.2.1 L'augmentation de la productivité agricole

Pour relever le premier défi et accroître la productivité agricole en Afrique, une première option consiste à vulgariser les technologies éprouvées. Parmi les technologies qui ont fait leurs preuves figurent celles qui se fondent sur la recherche scientifique, telles que le cultivar du nouveau riz pour l'Afrique (NERICA) et la culture de tissus de banane, mais aussi les innovations des agriculteurs, auxquelles les institutions africaines de recherche et de vulgarisation ne se sont généralement pas intéressées. Il serait possible d'obtenir davantage de résultats en exploitant plus efficacement les technologies existantes, mais cette meilleure utilisation, seule, ne suffira pas. L'Afrique ne fait pas exception à la règle qui veut que l'agriculture soit étayée par des recherches locales et adaptées.

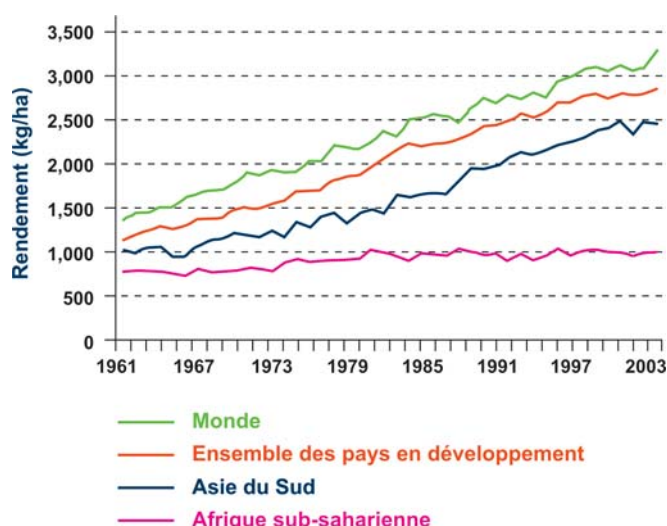


Figure 2. La performance actuelle est loin d'être suffisante : rendements céréaliers (1961-2004)
Source : FAOSTAT, 2005

Pour atteindre les objectifs fixés pour la recherche, le PDDAA a indiqué la nécessité d'un certain nombre de réformes institutionnelles dans les organisations de recherche agricole. Ces réformes comprennent la restructuration des systèmes de gestion et de gouvernance afin de les fiabiliser et de mieux les adapter aux diverses parties intéressées (clients, agriculteurs, agro-industries et consommateurs), en introduisant des systèmes financiers et comptables sûrs et en renforçant l'orientation du marché et la réactivité à la clientèle des petits exploitants et des pasteurs (Jones, 2006).

Bien que l'approche traditionnelle à la recherche et au développement agricoles ait apporté d'importants progrès, son caractère fragmenté et réductionniste la rend inefficace face aux défis qui deviennent de plus en plus complexes. Une approche systémique est indispensable pour favoriser les synergies entre les disciplines et les institutions, ainsi qu'un engagement renouvelé pour amener le changement à tous les niveaux, des agriculteurs aux décideurs nationaux et internationaux. La recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D) est l'une de ces approches ; elle s'appuie sur un certain nombre d'objectifs tels que le développement de technologies pour l'intensification durable des systèmes agricoles de subsistance, le développement pour les petits exploitants de systèmes de production compatibles avec une gestion efficace des ressources naturelles, l'amélioration de l'accessibilité et de l'efficacité des marchés et l'accélération de l'élaboration et de l'adoption de politiques visant à encourager l'innovation (Jones, 2006).

Les avis sont divergents sur le potentiel et l'opportunité d'utiliser la biotechnologie pour accroître les rendements des cultures de base en Afrique, mais les données empiriques disponibles encouragent une application circonspecte. Afin de réaliser les progrès nécessaires dont ont besoin les agriculteurs et les éleveurs africains, le NEPAD a encouragé la création de Biosciences en Afrique orientale et centrale (BecA) – le premier du réseau continental prévu de quatre centres d'excellence qui faciliteront la production et l'utilisation de la science et de la technologie de pointe par les chercheurs du continent (Jones, 2006).

Le soutien politique et l'arène institutionnelle ont connu des développements importants pour ce qui est de la redynamisation et de l'expansion des programmes de productivité agricole en Afrique. Afin de rassembler les nombreux différents acteurs et d'orienter leurs contributions, le FARA a dirigé l'élaboration du Cadre pour la productivité agricole en Afrique (FAAP) qui présente des principes directeurs pour l'évolution des programmes de productivité agricole en Afrique. En ce qui concerne les décideurs, le FAAP est un mécanisme visant à faciliter le développement et le renforcement des programmes de productivité agricole. Les contributions à l'échelle nationale dans le cadre du FAAP peuvent être des interventions axées sur la recherche adaptative et appliquée et des programmes de vulgarisation et d'éducation. A l'échelle infrarégionale, la participation porte sur l'exploitation des économies d'échelle dans les zones agro-climatiques similaires et la promotion du partage des connaissances et du retour d'information. Au niveau continental quatre exigences ont été identifiées par le FARA : les approches systémiques novatrices (SSA CP), le renforcement des capacités humaines en vue de mettre en œuvre, internaliser et transposer à l'échelle supérieure les nouvelles approches (BASIC), les mécanismes pour diffuser et encourager les innovations éprouvées (DONATA) et le développement de l'information et des systèmes d'apprentissage (RAILS) (Jones, 2006).

2.2.2 Le VIH/SIDA

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont reconnu le danger que représente le VIH-SIDA pour les zones rurales. La lutte contre la pandémie du VIH-SIDA se concentrera davantage dans les zones rurales où la maladie se propage rapidement et doit impliquer des interactions sur plusieurs fronts : l'augmentation de la productivité agricole, la croissance en faveur des pauvres, la formation des ressources humaines et institutionnelles, l'amélioration des soins de santé, la prise en considération du contexte social, culturel et religieux, ainsi que la bonne gouvernance. Des ressources sont indispensables pour une meilleure coordination entre les dispositions d'appui de la communauté internationale et les efforts propres des pays partenaires. Récemment, des progrès satisfaisants ont été réalisés grâce à l'association d'approches fondées sur les programmes et de stratégies de réduction de la pauvreté. La Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural (GDPRD), à laquelle certains pays partenaires prennent déjà part directement, coordonne désormais les processus nécessaires pour le développement rural conformément à la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.

Il apparaît toutefois clairement que tous les processus de développement doivent être élaborés par et avec les personnes concernées et que par conséquent ils reposent sur des compétences et capacités spécifiques. Des contributions pertinentes sont attendues de toutes les parties intéressées qui doivent pouvoir agir de leur propre initiative et sous leur propre responsabilité. Ces capacités doivent être développées, et cela nécessite souvent beaucoup d'efforts. Les mots clés sont : l'éducation, la santé (état nutritionnel des enfants de moins de 5 ans), la formation et le perfectionnement, les compétences en technologie de l'information et les équipements informatiques, la formation sur le tas, les stages de travail bénévole, les services consultatifs, l'échange d'expériences, la médiation, la facilitation de la participation, l'égalité des chances, le suivi de l'impact, l'évaluation, le coaching, les initiatives en faveur du changement dans les comportements, etc. (Pilgram, 2006).

2.2.3 La mondialisation

Le troisième défi que représente la mondialisation a entraîné de profonds changements dans l'environnement économique. Elle crée des opportunités considérables pour les agents économiques performants et pour les pays présentant un climat d'investissement attrayant. Cependant, la mondialisation comporte un risque de marginalisation des autres acteurs économiques et des pays qui ne sont pas armés pour faire face aux changements qu'elle apporte. Il est donc important de parvenir à un consensus au niveau international sur les avantages de l'intégration économique régionale, désormais considérée comme un amortisseur efficace pour les effets systémiques possibles du processus économique de la mondialisation (Nubupko, 2006).

L'Afrique de l'Ouest est devenue l'une des régions du monde les plus affectées par l'insécurité alimentaire chronique qui touche 17 pour cent de la population régionale. Une partie bien plus importante de la population régionale sera vraisemblablement affectée par l'insécurité temporaire. Les processus d'intégration économique et monétaire de l'Union Monétaire Ouest-Africaine (UMOA), en cours depuis quarante ans, se déroulent dans un environnement international caractérisé, en particulier, par la rapidité sans précédent des échanges de biens et de services d'une part et par les mouvements internationaux de capitaux financiers, d'autre part. Sur le terrain, ces changements se traduisent par une concurrence de plus en plus rude sur les marchés tandis que les gouvernements sont de plus en plus contraints d'adopter des principes de bonne gouvernance et de maximiser l'efficacité de leurs actions (Nubupko, 2006).

Les pays membres de l'UMOA n'ont pas échappé aux effets de la mondialisation, essentiellement en raison d'une mauvaise adaptation de leur production aux variations de la demande mondiale ainsi que de la contraction et de la fragmentation de leurs marchés nationaux. Ainsi, les économies nationales qui pâtissent de leur forte dépendance aux matières premières sont de plus en plus marginalisées dans le commerce international. L'incapacité à s'adapter des processus de production, l'insuffisance et la médiocrité des infrastructures de transport, de communication et de distribution ont créé des goulets d'étranglement. En outre, l'extrême vulnérabilité des économies de l'Union aux chocs extérieurs en raison du manque de compétitivité des entreprises nationales et de la persistance de rigidités structurelles n'a pas favorisé la création d'un fondement réel à la monnaie commune (Nubupko, 2006).

Compte tenu de cette situation, les responsables de l'UMOA ont entamé des réformes visant à renforcer le cadre institutionnel par la création d'institutions de financement du développement qui sont importantes pour la mise en place de politiques communes (Nubupko, 2006). L'avenir de l'intégration économique en Afrique de l'Ouest s'inscrit aujourd'hui dans le cadre beaucoup plus large de la CEDEAO. Une politique agricole commune, l'ECOWAP, doit être adoptée avec comme objectif principal de garantir la sécurité alimentaire à long terme, la gestion des ressources naturelles et une juste rémunération pour les personnes impliquées dans l'agriculture, le poumon de l'économie de la région. La CEDEAO va également promouvoir l'expansion du commerce des produits agricoles tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la région avec comme objectif la réduction de la pauvreté et la création d'emploi.

L'ECOWAP affronte essentiellement deux défis: assurer la sécurité alimentaire de la population et promouvoir le développement à long terme du secteur en assurant une intégration harmonieuse de l'agriculture ouest-africaine à l'échelle régionale comme internationale. Les activités de l'ECOWAP reposent sur deux piliers principaux, d'une part l'intégration régionale de la production et des marchés, et d'autre part les règles et dispositions pour le commerce extérieur des produits agricoles et alimentaires. Ces deux piliers comportent des aspects politiques qui ne sont pas spécifiquement axés sur le secteur agricole. Il faut donc prendre en considération les questions agricoles en se basant sur les autres politiques de la CEDEAO. Une intégration harmonieuse doit garantir la solidarité entre les districts, afin de permettre la cohésion et la réduction des inégalités économiques et sociales. Dans le cadre de son mandat, l'ECOWAP doit donc mettre en place des mécanismes pour compenser les points faibles afin d'offrir des possibilités de croissance économique dans les zones rurales (Nubupko, 2006).

Des progrès importants ont été accomplis dans l'intégration économique régionale par la création du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), qui encourage l'intégration économique régionale pour ses 19 pays membres grâce au commerce et à l'investissement. Le COMESA est un pionnier des efforts du PDDAA en Afrique orientale et australe en ce qu'il montre les chemins qui doivent être empruntés au niveau national et régional pour la mise en œuvre du PDDAA.

L'Afrique connaît une hausse rapide du nombre des supermarchés se disputant des parts de marché dans les dépenses alimentaires des consommateurs. On distingue trois principales causes de la tendance à la «supermarketisation» mondiale: les facteurs socio-économiques, les changements de politiques et les changements technologiques résultant de la concurrence. Les facteurs socio-économiques comprennent l'urbanisation galopante, la hausse des revenus et la participation des femmes à la main-d'œuvre, qui augmente la demande d'aliments prêts-à-servir et diversifie les régimes alimentaires. Grâce à la libéralisation du commerce, il y a davantage de réfrigérateurs et de voitures; les gens achètent plus d'aliments transformés, moins fréquemment et en plus grandes quantités.

Bien que ces variables démographiques puissent expliquer la part croissante de marché que gagnent les supermarchés dans les pays, elles ne justifient pas l'installation rapide des supermarchés multinationaux dans presque toutes les régions du monde. La tendance peut également s'expliquer par les changements politiques, dont l'ajustement structurel qui conduit à des règles plus libérales pour les investissements directs étrangers (IDE). Les accords commerciaux régionaux ont soutenu la libéralisation des marchés en Asie et en Amérique latine. En Afrique, ces institutions, quoique moins visibles, ont vraisemblablement contribué à donner confiance aux investisseurs et sont appelées à jouer un rôle plus important dans l'avenir. L'évolution politique en Afrique du Sud a joué un rôle majeur dans le décollage de l'expansion des supermarchés. Enfin, la concurrence est le moteur de l'évolution technologique, en particulier dans les systèmes de logistique (Vink, 2006).

Les répercussions en amont de la «supermarketisation» sur les agriculteurs découlent directement des changements intervenus dans les systèmes logistiques, qui déterminent

les volumes, les prix, la qualité, les normes de sécurité, l'emballage, le calendrier de livraison, etc. Le marché a également changé; les marchés de gros («marchés du frais») qui étaient localisés et fragmentés deviennent de plus en plus grands et centralisés. Dans le même temps, le système d'approvisionnement des supermarchés se détourne des marchés traditionnels de grossistes pour se tourner vers des fournisseurs spécialisés (Vink, 2006). Ces changements ont des implications importantes sur les petits exploitants voulant fournir leurs produits aux supermarchés. Tout d'abord, les petits exploitants sont en concurrence avec les agriculteurs de moyenne et grande échelle pour l'approvisionnement régulier et en grande quantité des centres de distribution. Deuxièmement, les fournisseurs doivent investir dans l'emballage, la manutention et les infrastructures de transport. Troisièmement, les supermarchés tirent profit des infrastructures en place pour assurer la conformité de leurs produits avec les normes des marchés d'exportation. Quatrièmement, afin de réduire les coûts, les supermarchés recherchent de plus en plus à travers toute l'Afrique orientale et australe les sources d'approvisionnement les moins onéreuses, ce qui accroît la pression concurrentielle sur tous les fournisseurs, y compris les petits exploitants agricoles (Vink, 2006). En dépit de ces obstacles, l'approvisionnement des supermarchés présente des avantages potentiellement considérables pour les petits exploitants: ils constituent en effet le segment du marché de détail affichant la plus forte croissance et ils ont montré une volonté d'établir des accords avec les petits producteurs, d'où la reconnaissance par les bailleurs de fonds et les gouvernements de la nécessité de les soutenir pour qu'ils puissent accéder à cet important segment de marché (Vink, 2006).

En ce qui concerne l'avenir, certaines prévisions peuvent être faites: les multinationales mondiales devraient faire une percée en Afrique au cours des cinq prochaines années, ce qui conduira à une forte accélération de la pénétration des supermarchés sur les marchés alimentaires africains; les petits exploitants sont susceptibles d'être marginalisés s'ils ne reçoivent pas le soutien nécessaire. L'essor des systèmes d'approvisionnement régionaux pourrait révolutionner le commerce régional en Afrique (Vink, 2006). Les recherches et les politiques devraient être axées sur les moyens à mettre en œuvre pour diminuer les coûts de coordination des petits exploitants fournisseurs et sur la meilleure manière de leur fournir un appui concernant les gros investissements nécessaires pour satisfaire aux conditions de qualité des aliments et des normes de sécurité et pour maintenir ces niveaux. Du point de vue politique, il est également important de noter qu'aucun pays de la région ne possède de statistiques officielles sur les phénomènes décrits ci-dessus, une absence à laquelle il faudrait pallier (Vink, 2006).

2.3 Les éléments clés de la réussite

Devant ces défis et la profonde nécessité d'accélérer la croissance agricole en Afrique, les parlementaires participant à ce séminaire ont travaillé ensemble pour définir les actions

clés nécessaires pour relancer l'agriculture africaine (annexe A). Grâce à une série de groupes de travail, facilités par des professionnels (voir l'annexe A), les participants ont identifié les principales mesures nécessaires qui doivent être prises tant au niveau national que régional.

2.3.1 Les éléments de succès au niveau national

Les participants à la conférence ont commencé par identifier les éléments d'un programme d'action permettant d'assurer une croissance agricole réussie au niveau national. L'un des éléments est la disponibilité et l'accessibilité des terres. Les politiques publiques et les investissements devraient se concentrer sur l'élaboration d'une politique foncière claire afin de contribuer à une meilleure mise en œuvre de cet élément. L'encadrement agricole doit jouer un rôle important, conformément au Programme de soutien global pour l'agriculture (CASP) qui vise à encourager les relations de mentorat entre agriculteurs établis et émergents.

Le deuxième élément d'une croissance agricole réussie est la recherche agricole et le développement technologique. Pour parvenir à une croissance agricole soutenue, il est important de se concentrer sur la recherche agro-écologique et en particulier sur les travaux orientés vers la demande des petits exploitants. Un aspect important de cet objectif serait de parvenir à une forte participation des ménages agricoles, ce qui pourrait également impliquer l'intégration des connaissances traditionnelles dans la recherche. Les gouvernements, le secteur privé et les partenaires ont un rôle important à jouer et devraient, pour favoriser une meilleure mise en œuvre de cet élément, mettre l'accent en particulier sur le développement des ressources humaines, fournir des fonds nationaux, élaborer des politiques appropriées en matière de recherche et trouver des partenaires pour le financement.

Une vision et une politique claires ainsi que l'engagement des politiciens et des communautés rurales constituent le troisième élément important de succès au niveau national. La politique doit être orientée vers l'élévation du niveau de vie des populations et l'éradication de la pauvreté. Dans le même temps, il est important de communiquer aux communautés la volonté de réaliser cette vision. Les individus et les politiciens devraient s'efforcer d'éliminer le stigmate qui veut que l'agriculture soit une profession rétrograde. Pour que la mise en œuvre de ce troisième élément soit efficace, il faut que les acteurs entreprennent des actions dans tous les secteurs y compris le secteur public. La mise en place des politiques appropriées est du ressort des dirigeants, tandis que la définition d'une telle vision relève de la responsabilité de tous les acteurs.

Un quatrième élément de succès au niveau national est la mise en place des infrastructures d'appui: irrigation, routes et installations d'emballage. Pour que l'irrigation soit disponible à une plus grande échelle, il faut que les gouvernements provinciaux et nationaux prennent des mesures à cet effet, c'est-à-dire principalement qu'ils assurent des ressources financières suffisantes. L'apport d'infrastructures s'étend aussi à l'amélioration et à la construction de routes, en particulier celles qui mènent de la ferme au village et du village à la ville, et à la construction d'installations d'emballage à des emplacements stratégiques. Le gouvernement local devrait participer à ces actions mais une fois encore, les ressources financières adéquates, la supervision et le suivi devront être assurés par le gouvernement national. Les gouvernements provinciaux et

nationaux ont un rôle à jouer en contribuant à une meilleure exécution des mesures prises.

L'enseignement agricole et le service national de vulgarisation agricole constituent le cinquième élément d'une croissance agricole efficace. Dans cet élément, le gouvernement a un rôle à jouer dans la conception des programmes spécifiques formels et informels. En outre, il faut créer des centres de formation spécialisés en agriculture et y prévoir des formateurs compétents. Une composante importante de cet élément est la facilitation des visites d'échanges entre agriculteurs. Les politiques publiques peuvent contribuer à la réalisation de cet élément en investissant dans les ressources humaines, en concevant des outils didactiques appropriés et en prenant en charge les aspects financiers.

Le dernier élément a trait à l'(auto)-organisation et à l'(auto)-responsabilisation des agriculteurs. Les efforts de développement de l'agriculture doivent sensibiliser les agriculteurs au fait qu'ils ont besoin de s'organiser eux-mêmes et qu'en même temps leurs réalisations ne devraient pas passer inaperçues. Une idée serait de récompenser «l'agriculteur de l'année». Les principaux acteurs de cet élément sont les agriculteurs eux-mêmes mais aussi les organisations paysannes, les ONG et les agents de vulgarisation. Les politiques publiques et les investissements sont nécessaires pour informer, éduquer et communiquer. Les gouvernements pourraient jouer un rôle dans la promotion des activités agricoles; les politiciens pourraient, par exemple, être présents à l'occasion des «journées paysannes». En outre, l'élaboration d'une politique d'Etat est également nécessaire pour éliminer les obstacles juridiques.

2.3.2 La collaboration régionale

Favoriser les marchés alimentaires régionaux est un aspect important de la collaboration régionale. Parmi les avantages de la collaboration régionale figurent l'élévation du pouvoir de négociation, l'expansion des marchés, la stabilisation des prix et un accroissement de la sécurité alimentaire par, entre autres, la mise en place de filets de sécurité infrarégionaux et les transferts d'aliments. La collaboration régionale peut également susciter une coopération pour la production et l'adoption des technologies, l'échange d'informations, l'amélioration de la qualité et des normes, la réalisation d'économies grâce à la spécialisation et aux économies d'échelle et l'harmonisation des procédures. La collaboration régionale permet également la formulation de stratégies agricoles régionales. Ces stratégies devraient permettre une augmentation de la production, une amélioration du pouvoir de négociation au niveau des marchés internationaux et la mise en place d'une stratégie cohérente d'investissement à l'échelle régionale et infrarégionale. Un dernier avantage de la collaboration régionale est l'échange de savoir-faire et la création de centres régionaux d'excellence, qui devraient permettre de diminuer la fuite des cerveaux. La collaboration en matière d'éducation devrait également permettre d'éviter la duplication des efforts et par conséquent rendre la recherche plus efficace.

Il existe cependant un certain nombre d'obstacles à la collaboration régionale. En ce qui concerne la promotion des marchés alimentaires régionaux, les situations nationales sont différentes, de même que les contrôles réglementaires. Les barrières commerciales et l'insuffisance des infrastructures dans de nombreuses zones entravent le développement du marché. Des contraintes existent

également en matière de coopération dans la production et l'adoption des technologies principalement en termes d'enregistrement et de processus réglementaires. La formulation de stratégies agricoles régionales est entravée par des politiques nationales divergentes et par l'hétérogénéité des situations nationales. La collaboration en matière d'éducation reste confrontée à des problèmes de différence de systèmes d'éducation dans les pays et au manque de mesures incitatives pour encourager les individus les plus instruits à ne pas quitter leur région.



Planche 1. Bicyclettes chargées de maïs traversant les frontières où les camions sont interdits à cause des restrictions à l'importation
Références photographiques: Jayne, 2006

Afin de supprimer ou réduire les contraintes mentionnées ci-dessus, les parties intéressées et les gouvernements doivent prendre un engagement politique en faveur de la collaboration régionale. Cet engagement politique devrait conduire à la mise en place du libre-échange, à l'examen et à l'appui des infrastructures transfrontalières, à la conclusion d'accords juridiques et à la collecte et à l'analyse des données au niveau des marchés régionaux.

3. Le rôle des pouvoirs publics dans la stimulation de la croissance agricole

L'amélioration des performances agricoles en Afrique exigera un accroissement significatif de la productivité des agriculteurs et du secteur agro-alimentaire. Cette augmentation dépend elle-même de l'amélioration des technologies, de meilleures pratiques de gestion et d'une augmentation des investissements du secteur privé dans l'agriculture. Ces améliorations sont cependant difficiles à réaliser sans un solide soutien du secteur public. Afin de permettre l'amélioration des performances du secteur privé dans l'agriculture, les parlementaires participant à ce séminaire ont défini une série d'interventions indispensables du secteur public.

3.1 L'environnement politique

Le meilleur moyen de stimuler la croissance agricole consiste à s'appuyer sur de bonnes politiques et lois qui sont les conditions préalables indispensables au développement de l'agriculture. Les bonnes politiques et lois prévoient des mécanismes de suivi, d'exécution et d'application. Les aspects politiques particulièrement importants sont notamment l'équité entre les sexes, l'éducation et le renforcement des capacités, le régime foncier, les incitations (fiscales), l'accès à l'eau et le financement du secteur agricole. Pour aborder la question foncière, il conviendrait de réviser la législation en vue de permettre, de manière équitable, aux populations pauvres d'avoir accès à la terre. Afin de mettre en place les bonnes politiques et réglementations, les populations doivent être impliquées dans la prise de décision et une meilleure coopération et intégration des départements concernés sont indispensables. Parmi les aspects importants de la bonne gouvernance figurent une affectation budgétaire appropriée, la transparence et la responsabilisation, des plans stratégiques réalisables et des données pertinentes avec des analyses efficaces.

3.2 Les institutions

La création de marchés représente une bonne opportunité d'activer une croissance agricole soutenue. Un certain nombre de marchés peuvent être créés et/ou stimulés: le marché national des aliments de base, les marchés

d'exportation et les marchés d'intrants agricoles. Afin de permettre aux petits producteurs une plus grande compétitivité dans les filières du marché intérieur, un certain nombre de questions doivent être abordées. Du côté des acheteurs, les questions à résoudre portent sur les informations commerciales relatives aux systèmes publicitaires, l'emballage, la définition et le contrôle des normes pour assurer la qualité. Du côté des producteurs, les petits exploitants doivent optimiser leur production agricole en réduisant les coûts de production, en améliorant la gestion de la récolte, en accordant la priorité à la production agricole et en améliorant et garantissant la qualité des produits. Pour ce qui touche à l'amélioration de la compétitivité sur le marché régional, les nombreuses questions qui se posent sont similaires à celles du marché local avec trois orientations différentes: l'agriculteur en tant qu'entrepreneur, le marché local et la transformation comme points de départ et l'action collective de petits exploitants.

En ce qui concerne les produits agricoles d'exportation, les producteurs et entreprises de transformation doivent prendre en considération un certain nombre de questions qui s'appliquent aux produits frais ainsi qu'aux produits semi-finis et aux matières premières. Il est important de réaliser que les marchés internationaux sont des marchés contrôlés difficiles à influencer à partir du niveau local. Le marché international des fruits, par exemple, est contrôlé par près de cinq entreprises multinationales. En outre, le marché international fait l'objet d'une forte concurrence concernant de nombreux produits. Parmi les solutions possibles pour les petits exploitants africains figurent la production dans le respect des normes internationales et l'orientation vers les produits secondaires et tertiaires.

Les organisations paysannes, ou plus largement les organisations communautaires, ont un rôle important à jouer dans la création d'opportunités en faveur d'une croissance agricole soutenue. Une meilleure organisation des populations des zones rurales peut stimuler le développement des marchés, renforcer l'importance du secteur et accroître l'influence politique. Un autre avantage de la coopération est l'accès plus facile au crédit. La coopération collective est également nécessaire afin d'organiser les agriculteurs pour qu'ils regroupent leur production en vue d'accroître leur pouvoir de négociation ou d'organiser la transformation et réduire ainsi les coûts. Les agriculteurs devraient également s'associer avec des partenaires commerciaux (acheteurs), signer des contrats avec des supermarchés et constituer des groupes de pression pour défendre leurs intérêts.

3.3 La recherche scientifique

L'un des moyens de stimuler le marché des intrants agricoles est d'orienter la recherche scientifique vers les marchés. La recherche agronomique et la vulgarisation de la phytotechnique et de la science des sols pourraient se focaliser sur le développement de nouvelles technologies et semences et sur celui de nouveaux engrais. La recherche agronomique et la vulgarisation peuvent favoriser la croissance agricole, en particulier grâce à la recherche en faveur du développement et à la diffusion des résultats de recherche grâce aux services de vulgarisation contrôlés par

les organisations paysannes. Les cas de croissance agricole réussie grâce à la technologie sont généralement liés à la biotechnologie, aux techniques d'irrigation et à la résistance des animaux ou à la résistance aux ravageurs, etc.

En Zambie, l'utilisation de la culture de tissus a conduit au développement de l'exportation des tomates qui offre ainsi un important potentiel économique. En Ouganda, au Kenya et en Afrique du Sud, la culture d'une sorte de patate douce a été modifiée pour pallier les carences en vitamine A. En Afrique du Sud, le savoir indigène a permis aux scientifiques de mettre au point un coupe-faim à partir du genre *Hoodia*. Toujours en Afrique du Sud, l'association des techniques de la reproduction et de la biotechnologie a conduit au développement d'un maïs riche en protéines et permettant une plus grande résistance au VIH-SIDA. Le développement de ces produits pharmaceutiques présente un potentiel important pour la santé humaine et l'économie. La reproduction classique et la biotechnologie ont également été utilisées pour développer de nouvelles variétés, par exemple, le coton au Mali, le maïs à haut rendement au Rwanda et au Burundi, le riz NERICA en Afrique occidentale et les pommes de terre à rendement élevé au Kenya. De nouvelles variétés peuvent être développées et présentent un fort potentiel en termes économiques mais aussi pour la sécurité alimentaire.

Les techniques d'irrigation ont permis un certain nombre de cas de réussite en matière de croissance agricole, par exemple l'irrigation goutte-à-goutte à tambour et les systèmes de culture hydroponique de légumes destinés à l'exportation en Afrique du Sud et l'irrigation goutte-à-goutte pour la culture de la banane au Cameroun. Ces systèmes et structures présentent des possibilités de transposition d'échelle susceptibles de favoriser le développement économique tout en permettant une amélioration de la gestion de l'eau et une augmentation des rendements.

La lutte contre la mouche tsé-tsé est un autre exemple du rôle favorable que jouent la technologie et la recherche pour la croissance agricole. Les expériences menées dans six pays ont révélé que la lutte contre la mouche tsé-tsé a essentiellement un impact positif sur l'économie et la santé publique. Dans le même ordre d'idées, la recherche pour la lutte contre les tiques en Zambie offre également des possibilités. Parmi les exemples de réussites en matière de résistance des cultures aux parasites figurent les bananes au Cameroun, une variété de noix de coco résistante à la maladie du Cap St.-Paul, une nouvelle espèce résistante au virus de la mosaïque au Burundi et la lutte contre les parasites du coton au Mali. Enfin, les plantes fixatrices d'azote telles que le *Sesbania sesban* ont été utilisées en Zambie pour améliorer la fertilité du sol; elle contribuent ainsi à la croissance agricole. La transposition d'échelle, qui est relativement peu coûteuse, permet d'explorer le potentiel de ces plantes fixatrices d'azote.

des marchés, les gouvernements doivent allouer des fonds à l'amélioration des infrastructures de transport, à la logistique et à la communication. La production locale doit être réorientée vers la demande régionale pour créer un environnement favorable à la commercialisation régionale.

Pour répondre à des normes plus strictes et améliorer le contrôle de la qualité des produits pour qu'ils soient plus compétitifs au niveau régional, il convient de favoriser les contacts entre les agriculteurs et l'agro-industrie et d'harmoniser les règlements et l'administration douanière, entre autres en réduisant la corruption. Pour que les petits agriculteurs puissent vendre leurs produits dans les marchés régionaux, il est indispensable que des transports spécialisés soient organisés, d'où encore une fois la nécessité d'une amélioration des infrastructures. Afin d'éviter des distorsions au niveau du marché régional, l'aide alimentaire internationale doit être régulée afin de mettre à contribution la production agricole régionale. Enfin, la compétitivité des petits exploitants à l'échelle régionale nécessite le renforcement et/ou la création d'institutions régionales. Afin de stimuler l'exportation, les producteurs pourraient créer des marques africaines, exploiter les avantages comparatifs des produits indigènes, tirer des enseignements des expériences comme celles du Chili et enfin jeter des «ponts» à destination des pays d'exportation.

La recherche agricole et la vulgarisation sont comme on l'a vu indispensables pour la production d'intrants, le développement de nouvelles variétés culturales et la mise au point de nouvelles technologies. L'importance du financement public dans ce processus confère aux gouvernements une place de choix. En effet, en finançant les exploitants agricoles, les gouvernements minimisent les risques auxquels ils sont exposés et leur permettent de redémarrer leur production en dépit de la faiblesse de leurs revenus et du désintérêt du secteur privé. L'utilisation des fonds publics permet également de préserver l'intérêt général en garantissant notamment la protection des variétés locales et des connaissances indigènes. Il en est ainsi de la création des banques de semences, des structures de santé publique, du contrôle des monopoles et de la réglementation de la concurrence.

Les gouvernements doivent également orienter les financements vers l'amélioration de la diffusion et des services de vulgarisation. La diffusion des résultats de la recherche et la vulgarisation permettraient la reconversion des petits exploitants dans des cultures ou des produits particuliers et assureraient le transfert de l'information. Pour l'étape de vulgarisation, le gouvernement devrait travailler en réseau avec des agents de développement et des agronomes ayant une expérience du terrain. Enfin, le financement public est également nécessaire pour améliorer la coordination des activités dans les pays africains. Les scientifiques et les agents de la vulgarisation doivent coordonner les activités de recherche entre les pays pour améliorer la circulation des informations et la diffusion des résultats. Une telle coordination entre les pays africains implique aussi la transparence et la disponibilité des données, qui peuvent être encouragées par les partenaires africains et les bailleurs de fonds.

3.4 L'investissement public

Pour stimuler la croissance agricole, les gouvernements nationaux doivent augmenter la part du budget affectée aux zones rurales. Les pays qui adhèrent aux engagements de Maputo consacreront dix pour cent de leur budget national à l'agriculture. Pour soutenir l'aide publique au développement

4. Le financement de l'agriculture par les gouvernements africains

4.1 Les dépenses antérieures

Au cours de la Révolution verte, les pays asiatiques ont alloué 15 pour cent de leurs budgets à l'agriculture. Aujourd'hui, les dépenses de ces pays pour l'agriculture sont de dix pour cent. Malgré l'engagement de Maputo adopté en juillet 2003 selon lequel dix pour cent du budget national doit être affecté à l'agriculture, nombre de pays africains dépensent moins de cinq pour cent de leur budget pour l'agriculture (figure 3).

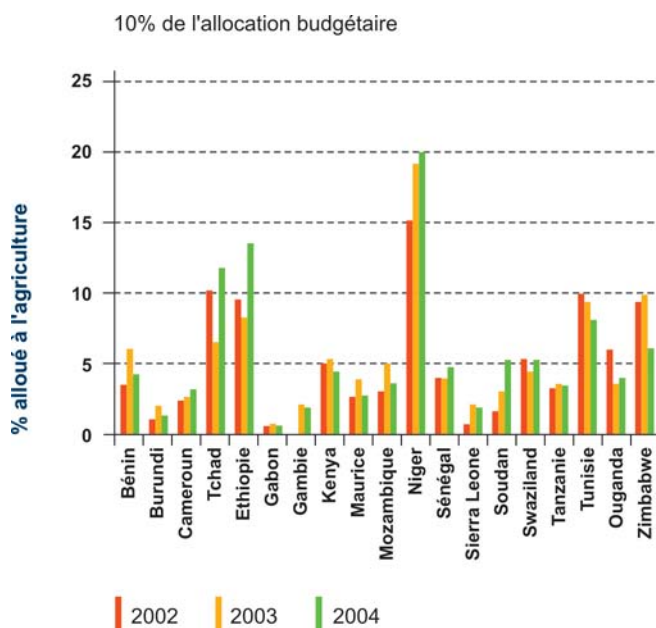


Figure 3. Les tendances dans les dépenses pour l'agriculture
Source: Mwape, 2006

Un échantillon de 14 pays d'Afrique subsaharienne pour lesquels des séries chronologiques sur les dépenses agricoles sont disponibles pour 1980-2002 montre que les ressources consacrées par les pays africains ont stagné durant les années 1980 et 1990 en dépit de l'augmentation de la population pendant cette période². L'aide au développement a diminué considérablement au milieu des années 90. Malgré une tendance à la hausse par la suite,

l'aide au développement n'a jamais retrouvé ses niveaux précédents. Bien que les gouvernements africains aient redoublé leurs efforts en vue de soutenir l'agriculture depuis la fin des années 90, l'engagement des bailleurs de fonds pour soutenir le secteur a fortement diminué au cours de cette même période (Birner et Palaniswamy, 2006).

Il existe maintes raisons qui expliquent l'écart existant entre les engagements et les dépenses réelles pour l'agriculture. Les facteurs économiques comprennent la part de la population engagée dans l'agriculture, le rôle des exportations agricoles, l'aide étrangère, les revenus et les pénuries alimentaires. Les facteurs politiques comprennent la démocratie et le droit de vote réel des agriculteurs, l'efficacité des groupes de pression agricoles, la capacité d'organiser des protestations publiques, le leadership militaire et la durée limitée des mandats.

Un aspect important du système politique est le rôle que le parlement joue dans le processus budgétaire, qui diffère considérablement dans les pays africains et tend à être limité bien que certains pays montrent des signes de responsabilisation croissante. La participation des différents intervenants est également importante afin d'assurer que les dépenses agricoles soient adéquates. L'apport de parlementaires représentant dix pays lors de cet atelier indique qu'environ la moitié d'entre eux dispose d'une certaine forme de participation des parties intéressées³. Enfin, le rôle des organisations de recherche détermine la part du budget. Bien que dans la plupart des dix pays les organisations de recherche contribuent au processus budgétaire, il n'y a qu'un seul pays dans lequel on été menées des études initiées par le parlement (Birner et Palaniswamy, 2006).

4.2 L'engagement de Maputo

Etant donné que nombre de pays africains dépensent moins de cinq pour cent de leur budget pour l'agriculture, la mise en œuvre de l'engagement de Maputo exige donc une augmentation considérable des ressources financières contribuant à l'agriculture. Plusieurs défis clés exigeaient d'être relevés pour remplir l'engagement de Maputo à l'horizon 2008. Premièrement, il semble qu'il y avait un manque de volonté politique, de la part des gouvernements nationaux ainsi que des bailleurs de fonds, d'accorder la priorité à l'agriculture. Un deuxième défi est l'officialisation de l'engagement de Maputo dans les législations nationales. Bien que la déclaration oblige les pays à consacrer dix pour cent de leur budget à l'agriculture, il existe des conflits et des rapports de concurrence entre l'agriculture et les autres secteurs, ce qui implique la nécessité de fixer des priorités budgétaires. Troisièmement, il y a un déficit d'information dans la mesure où les gouvernements n'ont pas informé leurs pays respectifs sur ce que sont la déclaration et ses implications. Quatrièmement, un système comptable transparent et fiable fait défaut.

² Zimbabwe, Côte d'Ivoire, Cameroun, Togo, Ghana, Ouganda, Nigeria, Kenya, Botswana, Zambie, Malawi, Burkina Faso, Ethiopie, Mali.

³ Résultats des formulaires d'entrée des parlementaires : Ethiopie (2), Burundi (2), Malawi (1), Cameroun (3), Rwanda (1), Mali (1), Egypte (2), Gabon (1), Zambie (2), Afrique du Sud (11).

Ces défis peuvent être abordés de plusieurs façons. Pour remédier au manque de volonté politique, il faut rendre l'agriculture plus attractive au niveau national. Cela permettrait d'impliquer le gouvernement, le parlement et les partis politiques. Au niveau de l'Union africaine (UA), des documents et des vitrines doivent être mis en place par le secrétariat du NEPAD et les bailleurs de fonds sur les succès réalisés dans le domaine agricole en Afrique. Les bailleurs de fonds doivent être également encouragés à accorder la priorité à l'agriculture. Pour officialiser l'engagement de Maputo dans les législations nationales, l'engagement de privilégier l'agriculture doit être pris en impliquant les cabinets, les parlements et les autres acteurs concernés. En ce qui concerne les priorités budgétaires, les gouvernements peuvent renforcer leurs capacités internes pour que l'affectation budgétaire soit utilisée de manière efficace et efficiente. Le NEPAD et l'UA devraient également surveiller la mise en œuvre de la déclaration. Les pays africains doivent mettre en place des systèmes de suivi des dépenses agricoles qui établissent des principes généraux de transmission des données et définissent clairement les dépenses agricoles et l'ensemble des dépenses publiques (Mwape, 2006).

Afin de combler les lacunes de l'information et d'informer la société civile ainsi que toutes les parties impliquées dans le processus de budgétisation sur le contenu exact de la déclaration, les acteurs doivent se rencontrer afin de se concerter et les médias devraient jouer un rôle important. Au niveau national, les ministres et parlementaires ainsi que les ONG, les syndicats et les coopératives doivent participer. Au niveau de l'UA, la diffusion des informations aux pays membres devrait se faire par l'entremise des CER. Des réunions infrarégionales avec tous les acteurs, y compris les parlementaires, les ministres, les organisations paysannes et les instituts de recherche devraient être organisées. Afin d'établir et d'adopter un système comptable rigoureux et transparent au niveau national, les pays doivent mettre en œuvre des systèmes efficaces de saisie, de traitement et de diffusion des données.

4.3 Les systèmes alternatifs de budgétisation publique en Afrique

Le processus budgétaire des pays africains suit l'un des deux modèles courants: le modèle d'exclusion et le modèle participatif (figure 4). Dans le modèle d'exclusion, le budget est décidé par le ministre des Finances, peut-être en consultation avec le Fonds monétaire international (FMI). Puis le parlement donne son aval au budget. Dans le modèle d'exclusion, ni le parlement ni le secteur public ne surveillent l'application du budget.

La définition des priorités d'allocation dans le modèle d'exclusion de budget agricole commence par un appel de propositions dans lequel chaque ministère peut préciser ses propres besoins. Les ministères défendent ensuite leurs propositions dans les

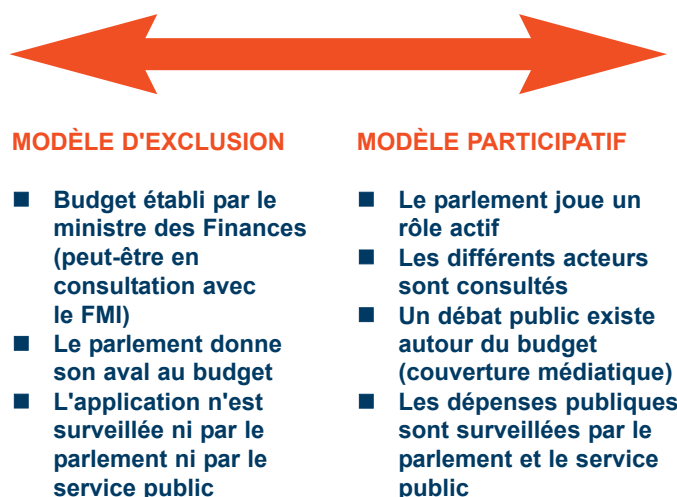


Figure 4. Modèle d'exclusion contre modèle de participation dans le processus budgétaire
Source: Birner, 2006

commissions appuyées par des technocrates. A ce niveau, le budget ne peut être augmenté; ainsi, si une commission fixe des priorités, rien ne garantit qu'elles seront mises en œuvre. Le FMI et la Banque mondiale ont une influence directe par le truchement des priorités des bailleurs de fonds et peuvent exiger une pré-allocation des fonds sectoriels. Au niveau des groupes de pression agricoles, l'agro-industrie en particulier est en relation avec des politiciens de haut rang. Les institutions de recherche ne participent généralement pas aux discussions budgétaires.

Dans le modèle participatif, le Parlement joue un rôle actif, les parties intéressées sont consultées et il y a un débat public sur le budget (couverture médiatique). Le FMI et la Banque mondiale sont généralement consultés pendant le processus de budgétisation et deviennent de plus en plus influents. Quand il s'agit de fixer des priorités pour l'affectation des fonds dans le budget agricole, le ministère de l'agriculture, en collaboration avec le comité agricole, prend la décision finale. En général, les différents organismes défendent leurs intérêts et les agriculteurs seront tentés d'influencer le processus de répartition. Le ministère des finances, en collaboration avec le cabinet, fixe les taxes agricoles par l'intermédiaire des unions monétaires/économiques à l'instar de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) joue aussi un rôle important. En outre, il y a un suivi des dépenses publiques par les parlementaires et le service public.

4.4 Pourquoi les dépenses en faveur de l'agriculture sont-elles aussi faibles?

La part de l'agriculture dans le budget des pays africains est restée faible dans le cadre du **modèle de budget participatif** pour plusieurs raisons. Premièrement, une forte concurrence et les autres priorités font que les ressources sont limitées. Ce manque de ressources peut notamment être attribué à l'éradication de la pauvreté, une priorité qui exige une allocation budgétaire pour la mise en place d'infrastructures, pour l'éducation, etc., et aussi au service de la dette. Deuxièmement, les dépenses publiques dans des domaines comme les infrastructures affectent également l'agriculture.

Le manque de circonspection et de compréhension politique fournit une troisième explication à la faible part que détient l'agriculture dans le modèle de budget participatif. Cette situation peut être due aux relations de pouvoir, un excès de pouvoir étant détenu par le président/gouvernement qui sont très éloignés des réalités de la production. Elle peut s'expliquer également par l'importance, au sein de l'agriculture africaine, des cultures de base qui ne sont souvent pas destinées à l'exportation. Les relations de pouvoir sont une quatrième raison expliquant la faible part que détient l'agriculture dans le budget, et en particulier l'engagement limité des associations rurales ou des groupes d'agriculteurs dans le processus de prise de décision (figure 5).

Les pays africains semblent pâtir d'un manque total de moyens de pression politique par les groupes d'agriculteurs. En outre, les parties intéressées ne sont pas suffisamment impliquées, en particulier au niveau du processus de formulation. La cinquième raison expliquant la faible part de l'agriculture dans les dépenses est l'importance des influences externes, car dans le cadre de l'ajustement structurel, le rôle du gouvernement dans le marché a diminué.

Selon le modèle d'exclusion, un certain nombre de facteurs expliquent la faible part que détient l'agriculture dans le budget. Premièrement, il semble y avoir un manque d'intérêt ou de volonté politique dû au fait que les décideurs ignorent l'importance de l'agriculture, qui n'est pas considérée comme le point de départ des mesures de réduction de la pauvreté. Cette situation peut être également due au fait que l'agriculture ne donne ni avantages politiques rapides ni résultats immédiats pour la réduction de la pauvreté. Deuxièmement, elle s'explique aussi par l'existence de nombreuses priorités concurrentes. Les arguments sont forts pour défendre l'allocation de fonds importants à d'autres secteurs comme l'éducation, la santé etc. Une troisième explication de la faiblesse des fonds alloués à l'agriculture est que les communautés rurales se font peu entendre en raison de la faiblesse de leurs moyens de pression. Quatrièmement, il existe un «parti pris urbain» parce que l'urbanisation a écarté l'attention des zones rurales qui sont souvent considérées comme rétrogrades et sans importance. Le fait que les bailleurs de fonds imposent leurs priorités constitue une cinquième raison de la faible part de

l'agriculture dans les budgets, en particulier parce que les bailleurs n'ont pas toujours une bonne compréhension des conditions locales prévalant dans les pays africains.

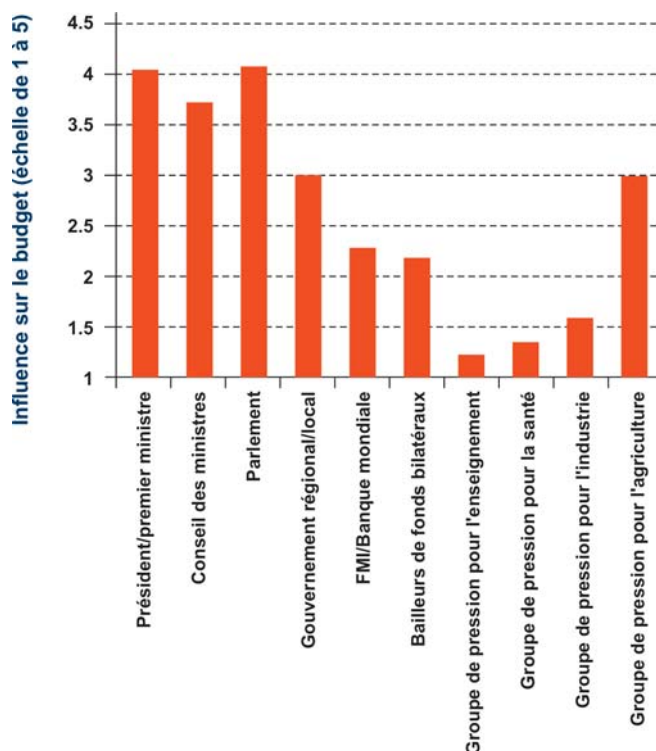


Figure 5. Qui influence le budget? Résultats tirés des formulaires d'entrée des parlementaires
Source: Birner, 2006

Les acteurs des secteurs public, privé et civil ont un rôle à jouer pour le renforcement de l'agriculture dans le système de budgétisation et devraient participer aux processus dès le départ. Les acteurs clés qui sont impliqués dans le secteur public sont notamment les parlementaires et les membres du comité agricole. Au niveau du secteur public, des politiques favorables aux agriculteurs devraient être adoptées. Dans le même temps, la nécessité d'améliorer la gouvernance, de choisir de bons projets et de diminuer la corruption au niveau gouvernemental s'impose. Davantage de ressources sont toutefois nécessaires au niveau du secteur public mais ceci implique l'élargissement de l'assiette fiscale. Les acteurs du secteur privé tels que les bailleurs bilatéraux, les groupes de pression et d'autres organisations internationales devraient fournir un soutien extérieur et fonctionner comme des services consultatifs. La coordination et la coopération avec d'autres ministères sont cruciales. La contribution de la société civile et des acteurs du niveau local est également importante. Les syndicats d'agriculteurs doivent s'organiser pour faire pression afin de renforcer la part de l'agriculture dans le système de budgétisation.

5. Renforcement de l'engagement public en faveur de l'agriculture

5.1 Le rôle du parlement

La performance agricole actuelle des pays africains est loin d'être satisfaisante. Il ya eu une légère reprise de la production au cours de la dernière décennie et la production agricole par habitant tend à augmenter de nouveau après une longue période de déclin. Cependant, le niveau actuel de la production agricole reste en dessous de celui des années soixante, tandis que le fossé technologique entre l'Afrique et le reste du monde se creuse davantage. L'adoption du PDDAA et sa mise en œuvre accélérée est une réponse à cette situation.

Pour satisfaire aux engagements de Maputo, les politiques publiques et l'investissement ont un rôle important à jouer. Les politiques publiques doivent garantir un environnement propice pour la production agricole durable et les industries agricoles. En outre, l'accès à la terre et la sécurité des régimes fonciers doivent être réglementés. Il est nécessaire que les gouvernements africains mettent en place un cadre juridique solide, des politiques macro-économiques stables et des institutions d'appui qui fonctionnent bien pour fournir les solides fondations nécessaires à la prospérité agricole. En outre, les politiques publiques devraient aborder le problème du VIH-SIDA. Il faut harmoniser l'accès aux marchés continentaux, régionaux et infrarégionaux afin de renforcer la perspective d'une croissance agricole durable, en particulier dans les marchés pour les produits alimentaires de base dont la croissance est rapide. Les conditions régissant le commerce équitable et les prix jouent un rôle prépondérant dans ce système incitatif. L'investissement public est également nécessaire pour la construction de routes rurales, l'électrification et d'autres infrastructures ainsi que pour la recherche agricole et la vulgarisation de nouvelles technologies plus productives.

Les parlementaires qui ont pris part à cette conférence ont résumé leurs délibérations dans la Déclaration du Cap qu'ils ont publiée. Dans la Déclaration du Cap, ils se sont engagés à entreprendre les actions suivantes: organiser des conférences de presse nationales et publiques afin d'informer les parties intéressées; mettre en place des audiences parlementaires et publiques sur le PDDAA afin d'informer leurs collègues parlementaires dans un environnement multisectoriel et de manière intégrée, et recevoir les opinions de la société civile, du secteur privé et de la communauté internationale sur les recommandations de la politique agricole; intégrer le PDDAA dans les programmes des comités agricoles; mettre au point un livre

blanc sur l'agriculture; faciliter le renforcement des capacités des parlementaires pour qu'ils disposent d'informations actualisées; faire un suivi et une évaluation par le biais du programme de mobilisation des parlementaires pour le NEPAD (voir ci-dessous); lancer un appel pour une initiative conjointe des commissions parlementaires sur l'agriculture, l'équité des sexes, l'environnement, les finances (et d'autres commissions le cas échéant) afin de formuler des recommandations conjointes pour créer des synergies relativement à la mise en œuvre des questions budgétaires, de la législation, des stratégies de réduction de la pauvreté, des plans de développement national, etc.; et ouvrir une commission d'enquête parlementaire sur la mise en œuvre du PDDAA (Déclaration du Cap, 2007; voir l'annexe B).

5.2 Le renforcement des capacités des parlementaires

Afin de soutenir les gouvernements africains dans la mise en œuvre de l'engagement de Maputo, les parlementaires doivent voir leurs capacités renforcées. Le Programme de soutien parlementaire Mobilisation des Parlements pour le NEPAD vise à lancer une campagne de cinq ans fondée sur une alliance de différentes formations: le Parlement panafricain (PAP), le Forum parlementaire de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC-PF), l'Assemblée législative de l'Afrique de l'Est (EALA), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Parlementaire Africaine (UPA), les parlements nationaux, le Secrétariat du NEPAD, le Groupe de contact des parlementaires africains au NEPAD, le Forum des parlementaires africains pour le NEPAD, les organismes de l'ONU et l'Association des parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA).

Le but du programme est d'accroître les initiatives parlementaires en Afrique et en Europe dans divers domaines du développement concernant le NEPAD. Les Partenaires du Programme du NEPAD ont élaboré des stratégies et fixé les priorités de la feuille de route du programme. Les principaux résultats du programme devraient être la sensibilisation à l'action du NEPAD dans le milieu des parlementaires africains et la définition de mesures concrètes pour l'intégrer dans le travail des parlementaires en Afrique. Le programme devrait également sensibiliser les parlementaires européens à l'action du NEPAD et définir des mesures concrètes pour l'intégrer dans le travail des parlementaires européens. Le programme devrait aussi faciliter les échanges de points de vue à propos du NEPAD entre les parlements africains et européens en vue de déterminer les actions nécessaires au niveau parlementaire.

5.3 Les prochaines étapes

Pour atteindre les objectifs du PDDAA, les parlementaires qui ont pris part à cette conférence ont recommandé des actions concertées à plusieurs niveaux. Au niveau de l'UA/NEPAD l'engagement de Maputo doit être communiqué à tous les intervenants, y compris les gouvernements, les ministères concernés, les parlements, la société civile et le secteur privé. Le Secrétariat du NEPAD et la Commission de l'UA devraient appuyer le suivi de ces accords, y compris l'engagement de Maputo, par tous les Etats membres. Un site web devrait également être créé pour fournir des informations en temps réel sur les objectifs de dépenses et les résultats obtenus. Les gouvernements africains et les organisations devraient harmoniser les définitions des dépenses agricoles et du total des dépenses et soutenir l'initiative du NEPAD pour le suivi des dépenses agricoles. Enfin, l'UA/NEPAD devrait accueillir régulièrement des séminaires infrarégionaux regroupant les gouvernements et les parlements ainsi que des représentants d'organisations agricoles.

Au niveau national, les gouvernements devraient immédiatement internaliser, officialiser et institutionnaliser l'engagement de Maputo dans les processus nationaux de budgétisation. Ceci implique la préparation de notes de service du Cabinet, des séances d'informations de haut niveau au sein du gouvernement, des organes législatifs ainsi que des groupes de parties intéressées et l'intégration de la déclaration dans la planification nationale à moyen terme et dans les systèmes de budgétisation. Les pays africains devraient améliorer la qualité de l'investissement agricole et les allocations budgétaires à l'agriculture et renforcer les capacités internes pour une utilisation efficace et efficiente des allocations budgétaires. Les pays doivent développer des systèmes de comptabilité transparents et efficaces qui permettront de suivre avec précision et en temps utile les dépenses réelles. Il est également recommandé qu'une évaluation par les pairs soit engagée au niveau national de sorte que les gouvernements, les parlements et la société civile puissent suivre de près les progrès accomplis en direction de cet objectif. Les pays africains devraient s'engager à renforcer la capacité des organisations paysannes, de la société civile et des autres groupes bénéficiaires d'exercer un suivi et de contrôler les dépenses. Enfin, pour atteindre les objectifs du PDDAA, les pays doivent documenter et présenter les succès obtenus dans le passé dans le domaine agricole et rendre attractifs l'enseignement agricole et l'image de l'agriculture.

Les parlements doivent mettre sur pied des commissions parlementaires agricoles et des comités connexes afin de pouvoir suivre les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du PDDAA, et notamment de l'engagement de Maputo. Ils doivent par ailleurs vérifier annuellement l'application du programme PDDAA, notamment les progrès réalisés pour respecter l'engagement de Maputo, en passant en revue les allocations budgétaires annuelles et les dépenses réelles. Il est également important que les parlementaires s'engagent dans des échanges de vues infrarégionaux. C'est également le rôle des parlements d'alerter les parties intéressées sur l'importance de l'agriculture et de l'augmentation des investissements dans l'agriculture. Les parlementaires devraient par conséquent

s'informer auprès de l'exécutif sur toutes les initiatives liées à l'agriculture. En outre, les résolutions individuelles des membres devraient être présentées dans le cadre de la réalisation de l'engagement de Maputo. La Déclaration du Cap recommande également que les parlementaires jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre le VIH-SIDA. Enfin, les parlementaires devraient encourager l'échange d'expériences et l'apprentissage mutuel avec d'autres parlementaires et experts techniques.

Les recommandations de la Conférence aux partenaires du développement portent notamment sur la définition des priorités de l'agriculture et la fourniture de subventions de contrepartie pour soutenir les gouvernements africains qui s'engagent à respecter le PDDAA. Les partenaires du développement devraient également soutenir les efforts de renforcement des capacités des gouvernements africains, des parlements et des groupes parlementaires. En vue d'atteindre les objectifs du PDDAA, il est important que les partenaires du développement soutiennent les forums parlementaires agricoles régionaux et infrarégionaux. Il importe aussi que les partenaires du développement fournissent un appui technique pour les questions techniques qui concernent la technologie et le développement agricoles et le commerce des produits agricoles. La recommandation finale de la conférence stipule que les partenaires du développement devraient établir des liens avec les parlements et décideurs des pays industrialisés afin que les parlementaires africains puissent faire connaître l'interdépendance existant entre les politiques agricoles des pays africains et celles des pays développés.



Références

Badiane, O. et M. Rosegrant (2006). "Past Performance and Future Prospects for Agricultural Development and Food Security in Africa." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Birner, R. et N. Palaniswamy (2006). "The Political Challenges of Increasing Public Spending for Agricultural Development in Africa". Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

FAO (2006). FAOSTAT. Accessible sur <http://faostat.fao.org/faostat/>, Février 2006.

Fok, M. (2006). "Libéralisation, distorsion de concurrence et évolution technologique: portée et limites du succès du coton en Afrique Zone Franc." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Hagglblade, S. (2003). "Successes in African Agriculture: Building for the Future". Conclusions d'une conférence internationale qui s'est tenue du 1er au 3 décembre 2003 à Pretoria, Afrique du Sud.

Hazell, P., C. Poulton, S. Wiggins et A. Dorward (2006). "The Future of Small Farms: A Short Synthesis". Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Johnson, M. (2005). "Monitoring the progress of achieving the poverty MDG in Africa: What do country level differences tell us?" IFPRI. Mimeo.

Jones, M. (2006). "Agricultural Technology for Africa's Future: Options, Capacity and Required Investments." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Kébé, D., JF. Bélières, L. Barret, et H. Djouara (2006). "Organisations professionnelles agricoles et performances des systèmes de production à base de riz et de coton au Mali." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Lipton, M. (2006). "The Family Farm in a Globalizing World: The Role of Crop Science in Alleviating Poverty". Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006 et document de travail 40, 2020. Washington DC: IFPRI.

Mkandawire, R. (2006). "Progress towards the implementation of the Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP)." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Mwape, F. (2006). "Implementing the Agriculture Expenditure Tracking System in Africa." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Nubukpo, K. (2006). "Bilan et perspectives de l'intégration régionale en Afrique de l'ouest: enseignements pour la réussite de la politique agricole commune de la CEDEAO." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Nweke, F. (2006). "New Challenges in the Cassava Transformation in Nigeria and Ghana." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Pilgram, K. (2006). "Capacity Development – The Key to Safeguarding the Future Viability of Rural Regions". Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

Smale, M. and T.S. Jayne (2006). "Maize in Eastern and Southern Africa: Seeds of Success in Retrospect". Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006 et Document de travail No. 97 de la Division de l'environnement et de la technologie de la production. Washington DC: IFPRI.

Vink, N. (2006). "The Rise and Rise of Supermarkets in Africa." Communication présentée à l'occasion de *Promouvoir les réussites de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique: une discussion des parlementaires sur le NEPAD*. Somerset West, Afrique du Sud, 15-18 mai 2006.

ANNEXE A LE PROGRAMME DE LA CONFERENCE

Lundi 15 mai 2006

1^{ère} Session:

La croissance agricole: condition sine qua non pour la réduction de la pauvreté

Présentations

- P1. Le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) *par Richard Mkandawire*
- P2. La croissance agricole et la réduction de la pauvreté en Afrique, *par Michael Lipton*
- P3. Les performances passées et les perspectives d'avenir pour le développement agricole et la sécurité alimentaire en Afrique à l'appui du PDDAA, *par Ousmane Badiane*
- P4. Les défis et les opportunités des petits exploitants agricoles africains, *par Steve Wiggins*

Sessions des groupes de travail:

A/B/C/D. Les impacts et les opportunités de la croissance agricole

Mardi 16 mai 2006

2^e Session:

Les études de cas des succès de l'agriculture africaine

Présentations

- P5. La transformation du manioc, un secret africain bien gardé, *par Boma Anga*
- P6. Les graines du succès: la révolution du maïs en Afrique australe et orientale, *par Thomas Jayne*
- P7. Le coton en Afrique de l'Ouest, *par Michel Fok*
- P8. Organisations paysannes et performances agricoles au Mali *par Demba Kebe*

3^e Session: Les questions prospectives affectant l'agriculture africaine

Présentations

- P9. La technologie agricole pour l'avenir de l'Afrique: les options, la capacité et les investissements requis dans le contexte du FAAP, *par Monty Jones*
- P10. Intégration régionale en Afrique de l'Ouest, *par Kako Nubukpo*
- P11. La mondialisation, la concentration, les supermarchés: les implications pour les petits exploitants agricoles africains, *par Nick Vink*
- P13. La gouvernance dans l'agriculture africaine: les interactions parlementaires avec les paysans et les industries agricoles, *par Regina Birner*

Sessions des groupes de travail:

- E. Le rôle de la technologie
- F. Les marchés et le marketing
- G. Modèle de budgétisation "participatif"
- H. Modèle de budgétisation "d'exclusion"

P14. Le groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI): Appui aux parlementaires, *par Klaus von Grember*

P15. Les parlementaires européens pour l'Afrique (AWEPA): Appui aux parlementaires africains, *par Pär Granstedt*

Table ronde: Soutenir les décideurs pour faire avancer la mise en œuvre du PDDAA

Mercredi 17 mai 2006

4^e Session:

Cadre politique et mise en œuvre

Présentations

- P16. Politique régionale agricole pour l'Afrique de l'Ouest, *par Subah Qwelibo*
- P17. Politique agricole nationale: le plan ougandais pour la modernisation de l'agriculture, *par Willy Odwongo*
- P18. Le suivi de l'engagement de Maputo pour l'augmentation du financement de l'agriculture africaine, *par Faustin Mwape*

Groupes de travail:

- I. Les éléments qui concourent au succès au niveau national
- J. La collaboration régionale
- K. Le suivi de la mise en application de la Déclaration de Maputo
- L. Le suivi de la mise en application de la Déclaration de Maputo

Jeudi 18 mai 2006

5^e Session: Comment l'Afrique peut-elle aider les producteurs africains?

Groupes de travail:

- M. L'importance de la croissance agricole
- N. Le rôle des politiques publiques et de l'investissement
- O. Les réalisations de l'engagement de Maputo
- P. Les actions de suivi nécessaires

ANNEXE B LA DECLARATION DE CAPE TOWN



Internationale Weiterbildung
und Entwicklung gGmbH



A PROGRAMME OF THE AFRICAN UNION



Bundesministerium für
wirtschaftliche Zusammenarbeit
und Entwicklung



La Déclaration du Cap:
Recommandations des parlementaires
sur la promotion des succès de l'agriculture
pour l'avenir de l'Afrique à l'appui des objectifs
du PDDAA

Somerset West, Afrique du Sud
18 mai 2006

La Conférence ayant noté les points suivants:

1^{ère} partie: Importance de la croissance agricole

Une croissance soutenue du secteur agricole sera nécessaire si l'Afrique veut stimuler la croissance économique pour réduire la pauvreté. Plus de 70% des pauvres africains – dont la majorité est représentée par les femmes – travaillent dans l'agriculture. Les pauvres urbains dépensent plus de la moitié de leurs revenus pour acheter des aliments de base. Ainsi, l'agriculture présente le plus important potentiel pour stimuler à la fois un accroissement de la production et de la productivité tout en augmentant les revenus de la majorité des pauvres du continent, et une amélioration des revenus réels des pauvres urbains par la réduction du coût des aliments de base. Les participants à la Conférence reconnaissent aussi que la prospérité agricole

stimule la demande de biens et services non agricoles, en favorisant de fortes retombées positives de croissance dans d'autres secteurs de l'économie et en augmentant considérablement les effets multiplicateurs de la croissance du PIB. Il faut également noter que la croissance agricole améliore la sécurité alimentaire nationale et stimule la prospérité rurale et la création de richesses et de bien-être qui à leur tour aident à diminuer l'exode rural.

2^{ème} partie: Perspectives de succès

La Conférence reconnaît que les agriculteurs et décideurs africains ont réalisé une série de succès importants dans le domaine du développement agricole, bien qu'ils ne soient pas suffisamment nombreux et importants pour répondre à la croissance démographique rapide en Afrique. Beaucoup de ces succès existent depuis des décennies mais n'ont pas été adaptés à une échelle supérieure. Le développement des variétés de manioc TMS (tropical manioc sélection) a lancé deux décennies d'innovation en matière de sélection dans la plupart des régions africaines. Le développement et la diffusion de variétés modernes à haut rendement de maïs, à partir des années 60, ont transformé cette céréale importée et d'importance secondaire en principale source de calories du continent à l'heure actuelle. Les croisements des variétés africaines et asiatiques de riz ont permis aux riziculteurs africains de développer la variété de riz pluvial NERICA, rustique et à haut rendement, qui se propage rapidement en Afrique de l'Ouest et du Centre. En outre les participants ont noté qu'au cours des dernières décennies les agriculteurs africains ont arraché des parts de marché d'exportation hautement concurrentielles pour des produits agricoles de valeur tels le coton et le café, les produits de l'élevage et les produits horticoles en direction de l'Europe et du Moyen et Extrême-Orient.

L'analyse des succès du passé suggère qu'à chaque fois trois ingrédients décisifs ont été réunis. Il y a d'abord les nouvelles technologies productives qui font baisser les coûts de production et rendent l'agriculture africaine plus concurrentielle et rentable; deuxièmement, un ciblage des marchés émergents; et troisièmement un engagement politique au plus haut niveau à soutenir l'agriculture. Une vision claire et un engagement politique fort se sont avérés essentiels pour créer un environnement favorable et assurer des allocations budgétaires adéquates en faveur des institutions de soutien à l'agriculture et aux infrastructures nécessaires.

Pour l'avenir, des projections à moyen terme indiquent que l'opportunité immédiate la plus importante pour la croissance agricole reposera sur l'accroissement explosif prévu des marchés internes et infrarégionaux de denrées alimentaires d'Afrique. La flexibilité au ciblage des marchés de produits à fort rapport économique et d'exportation à créneaux peut compléter cette perspective avec des opportunités de croissance externe. Les marchés domestiques et d'exportation offrent des opportunités de valeur ajoutée en amont et en aval dans l'approvisionnement en intrants et les industries de transformation. L'abondance des ressources en Afrique peut soutenir ces gains, à condition que les gouvernements africains soient en mesure de maintenir un environnement politique favorable et de fournir les biens publics nécessaires – telles les routes, l'énergie, les institutions légales et de recherche – que le secteur privé ne fournira pas.

3^{ème} partie: Le rôle des politiques publiques et des investissements

La Conférence reconnaît en outre qu'une agriculture africaine moderne doit considérer les agriculteurs comme des entrepreneurs cherchant à améliorer leurs revenus grâce à l'accès au crédit et aux technologies améliorant la productivité afin d'être plus compétitifs dans les marchés émergents domestiques et d'exportation. En effet, les fermiers africains se sont montrés inventifs et pleins de potentiels, et aussi extrêmement réactifs aux opportunités. Les distributeurs d'intrants agricoles, aux côtés des agro-transformateurs et des réseaux de distribution, constituent des liens vitaux entre les agriculteurs et les marchés finaux des produits.

Les pouvoirs publics doivent créer un environnement favorable à la production agricole durable et aux industries agricoles. L'accès aux terres et la sécurité des régimes fonciers, un cadre légal solide, une politique macroéconomique stable et un soutien institutionnel effectivement fonctionnel fournissent les fondations nécessaires à la prospérité agricole. Les participants ont toutefois exprimé leurs préoccupations quant au fléau que représente le VIH/SIDA et les autres maladies débilitantes. Un accès harmonisé aux marchés continentaux, régionaux et infrarégionaux améliore les perspectives d'une croissance agricole soutenue, particulièrement dans les marchés de denrées alimentaires de base à croissance rapide. Les conditions d'un commerce équitable et des prix équitables sont indispensables pour le bon fonctionnement de ce système favorable d'incitation.

Pareillement, un investissement public significatif sera nécessaire dans les routes rurales, l'électricité, et les autres infrastructures ainsi que dans la recherche et la vulgarisation agricole de nouvelles technologies plus productives. Les rendements des investissements publics dans la recherche et le développement agricole s'avèrent régulièrement élevés, aussi bien en Afrique qu'ailleurs. Pourtant l'Afrique, en moyenne, a continué à sous-investir dans les secteurs productifs clés. Alors que lors de la Révolution Verte asiatique les pays investissaient 15% de leurs budgets dans l'agriculture, les gouvernements africains aujourd'hui n'allouent en moyenne que 6% à ce secteur.

De même, la Conférence reconnaît que les investissements publics nécessaires pour soutenir une croissance agricole rapide demanderont un appui significatif des gouvernements africains aux allocations budgétaires en faveur de l'agriculture. Conscients de cet impératif, les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont convenu au cours du Sommet de l'UA de Maputo, en juillet 2003, de faire de l'agriculture la première priorité et d'augmenter le budget national alloué à l'agriculture de manière à ce qu'il atteigne au moins 10% du total des dépenses publiques des pays d'ici 2008.

4^{ème} partie: De quoi a-t-on besoin pour réaliser les objectifs du PDDAA?

La Conférence est d'avis que la réalisation des objectifs du PDDAA (Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine) nécessitera des actions concertées à différents niveaux:

A. Niveau UA/NEPAD

- Communiquer la Déclaration de Maputo à tous les

partenaires, y compris les gouvernements, les ministères compétents, les parlements, la société civile et le secteur privé.

- Le Secrétariat du NEPAD et la Commission de l'UA devraient renforcer le suivi de ces accords, dont la *Déclaration de Maputo*, pour tous les pays membres.
- Rendre disponible un site Internet avec des informations en temps réel sur les objectifs de dépense et les succès.
- Harmoniser les définitions de l'agriculture et le total des dépenses. Soutenir l'initiative du NEPAD sur le suivi des dépenses agricoles au sein des institutions gouvernementales et les conséquences budgétaires nécessaires.
- Organiser des séminaires infrarégionaux réguliers en y associant les gouvernements, les parlements ainsi que les représentants des organisations paysannes.

B. Niveau national

- Internaliser, officialiser et institutionnaliser immédiatement l'engagement de Maputo dans le processus budgétaire national. Préparer des notes d'information au Cabinet, fournir une séance d'information de haut niveau au gouvernement et aux institutions législatives ainsi qu'aux autres parties prenantes. Intégrer la Déclaration de Maputo dans les plans d'action à moyen terme et les systèmes budgétaires.
- Améliorer la qualité des investissements agricoles.
- Développer les capacités internes à utiliser les allocations budgétaires de façon efficace et efficiente.
- Développer des systèmes comptables fiables et transparents qui assureront en temps utile un suivi rigoureux des dépenses réelles.
- Initier des mécanismes nationaux d'évaluation par les pairs au travers desquels le gouvernement, l'organe législatif et la société civile puissent suivre les progrès vers l'objectif fixé.
- Engager et renforcer les capacités des organisations paysannes, de la société civile et des autres groupes d'intérêts à suivre la mise en œuvre du programme et à contrôler les dépenses budgétaires.
- Documenter et diffuser les exemples de succès antérieurs en agriculture.
- Rendre l'enseignement agricole et l'image de l'agriculteur plus attractifs.

C. Parlementaires

- Désigner les commissions parlementaires pour l'agriculture et les secteurs affiliés chargées du suivi des progrès vers la réalisation des objectifs du PDDAA.
- Vérifier annuellement la mise en œuvre du PDDAA, y compris les progrès vers la réalisation de la Déclaration de Maputo, en contrôlant les allocations budgétaires annuelles et les dépenses réelles.
- Engager des dialogues infrarégionaux.
- Sensibiliser les parties intéressées, y compris les hommes, les jeunes, les femmes et les partis politiques, à l'importance de l'agriculture et de l'augmentation des investissements dans ce secteur.
- Demander que l'Exécutif organise pour le parlement des séances d'information sur toutes les initiatives liées à l'agriculture.
- Suivre les efforts du gouvernement vers la réalisation de la Déclaration de Maputo.
- Inscrire les motions individuelles des membres dans la défense des objectifs de la Déclaration Maputo.
- Les Parlementaires devraient jouer un rôle central dans la lutte contre le VIH/SIDA.

- Encourager les échanges d'expériences et l'apprentissage mutuel avec les autres parlementaires et les experts techniques.

D. Partenaires du développement

- Encourager les partenaires du développement à redonner la priorité à l'agriculture et à fournir des subventions de contrepartie afin de soutenir les gouvernements africains qui manifestent un engagement en faveur du PDDAA.
- Soutenir les efforts de renforcement des capacités des gouvernements, des parlements et des groupes parlementaires africains.
- Soutenir les forums parlementaires régionaux et infrarégionaux sur l'agriculture.
- Fournir l'appui technique requis pour les questions touchant à la recherche agricole, au développement et au commerce.
- Fournir les liens nécessaires avec les parlements et décideurs des pays industrialisés de façon à ce que les Africains puissent davantage communiquer sur les effets croisés des politiques agricoles des pays industrialisés et africains.

Nous pensons qu'avec l'engagement renouvelé des gouvernements africains, des progrès importants sont possibles dans l'agriculture africaine et qu'une telle amélioration des performances de l'agriculture renforcera significativement les perspectives de croissance économiques et de réduction de la pauvreté dans les prochaines décennies. Nous exhortons les organisateurs de cette conférence et tous les participants à jouer pleinement leur rôle légitime pour assurer la réalisation des recommandations.

Les participants à la Conférence des parlementaires africains sur la promotion des succès de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique à l'appui des objectifs du PDDAA⁴

18 Mai 2006

Somerset West, Afrique du Sud

The Cape Town Proclamation: Parliamentarians' Recommendations Supporting CAADP Goals in Championing Agricultural Successes for Africa's Future

Somerset West, South Africa

May 18, 2006

The conference having noted the following:

Section 1. The importance of agricultural growth

Sustained agricultural growth is necessary if Africa is to stimulate economic growth and to reduce poverty. Over 70% of Africa's poor work in agriculture; the majority of them are women. Meanwhile, Africa's poor spend over half their income on food staples. Thus, agriculture has the greatest potential to simultaneously increase production and productivity while enhancing the incomes of the majority of the continent's poor, and raise the real incomes of the urban poor by reducing the cost of food staples. Members further

recognised that agricultural prosperity stimulates demand for many non-farm goods and services, generating large spillover growth in other sectors of the economy and driving large GDP growth multipliers. Further, agricultural growth improves national food security and drives rural prosperity and wealth creation which, in turn, help to stem rural-to-urban migration.

Section 2. Prospects for success

The conference recognised that African farmers and agricultural policy makers have achieved a series of substantial successes in agricultural development, although these have proven inadequate in number and scale to counter Africa's rapid demographic growth. Many of these successes have endured for decades, without being scaled up. The development of Tropical Manioc Selection (TMS) varieties of cassava has launched two decades of breeding breakthroughs in most regions of Africa. The development and diffusion of modern, high-yielding varieties of maize, from the 1960s onwards, have transformed this imported cereal from a minor crop into the continent's major source of calories today. By crossing African and Asian varieties of rice, African rice breeders have developed a hardy, high-yielding upland 'NERICA' variety of rice which is spreading rapidly in West and Central Africa. Further, members noted that in recent decades African farmers have successfully contested highly competitive export markets for high-value agricultural products – including cotton, coffee, livestock and horticultural products – for Europe and the Middle and Far East.

Reviews of past successes suggest a regular confluence of three key ingredients. First is the new more productive technology that lowers costs and makes farming more competitive and profitable. Second is a focus on growing markets. And third is high-level political commitment to agriculture. It was evident that clear vision and high-level political commitment have consistently proven essential for creating favourable policy environments and ensuring adequate budget allocations to agricultural support institutions and related infrastructure.

Looking forward, medium-term projections suggest that the largest immediate opportunity for agricultural growth will lie in the anticipated explosive growth in Africa's internal and sub-regional markets for food staples. Flexible responsiveness to high-value and niche export markets can supplement this with opportunities for external growth. Both domestic and export markets open opportunities for value addition up- and down-stream input supply and processing industries. Africa's abundant resource base can underwrite these gains, provided African governments can maintain sustained policy follow-ups to maintain favourable policy environments and provide the necessary public goods – such as roads, power, legal institutions and research – that the private sector will not supply.

Section 3. The role of public policies and investments

The conference further recognised that a modern African agriculture must view farmers as entrepreneurs seeking profit through access to credit and productivity-enhancing technologies in order to compete in growing domestic and export markets. Indeed, Africa's farmers have proven inventive and resourceful as well as highly responsive to new opportunities. Input suppliers, together with agribusiness processing and distribution networks, form vital links between the farmer and the final output markets.

⁴ Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine

Public policy must provide a favourable environment for sustained agricultural production and agribusiness. Access to land and security of tenure, a solid legal framework, stable macro-economic policy and well-functioning support institutions provide a necessary foundation for agricultural prosperity. However, members expressed concern about the scourge of HIV/AIDS and other debilitating diseases. Harmonised access to continental, regional and sub-regional markets enhances prospects for sustained agricultural growth, particularly in rapidly growing markets for food staples. Fair trade conditions and prices are a necessary part of this favourable incentive system.

Likewise, significant public investment will be required in rural roads, electricity and other infrastructure as well as in agricultural research and extension of new, more productive technologies. Returns to public investment in agricultural research and development prove consistently high, both in Africa and elsewhere. Yet Africa, on average, has continued to under-invest in its key productive sector. While Green Revolution Asian countries invested 15% of their budgets in agriculture, on average, African governments today allocate only 6%.

Similarly, the conference acknowledged that the public investments necessary to sustain rapid agricultural growth will require a significant boost in African governments' budgetary allocations for agriculture. Recognising this imperative, African Heads of State and Government agreed, at the African Union Summit in July 2003, to make agriculture a top priority and to raise budget allocations for agriculture to a minimum of 10% of their individual countries' total public spending, by 2008.

Section 4. What is required to achieve the CAADP goals?

The conference recommends that achievement of the CAADP (Comprehensive Africa Agriculture Development Programme) goals will require concerted action at multiple levels:

A. AU/NEPAD level

- Communicate the Maputo Declaration to all stakeholders, including governments, relevant ministries, parliaments, civil society and the private sector.
- The NEPAD Secretariat and AU Commission should enhance the monitoring of these agreements, including the Maputo Declaration, for all member states.
- Provide a website with real-time information on spending targets and achievements.
- Harmonise definitions of agriculture and total spending. Support the NEPAD initiative on agricultural expenditure tracking within government institutions and the necessary budget translations.
- Host regular, sub-regional seminars to include government and parliament as well as representatives from the farmer organisations.

B. National level

- Immediately internalise, formalise and institutionalise the Maputo Declaration (MD) in national budgeting processes. Prepare Cabinet memos and provide high-level briefings within government and the legislative branches as well as stakeholder groups. Integrate the MD into national medium-term planning and budgeting systems.
- Improve the quality of agricultural investment allocations.
- Enhance internal capacities to utilise budget allocation

effectively and efficiently.

- Develop transparent and efficient accounting systems that will accurately track actual expenditures on a timely basis.
- Initiate national peer review mechanisms whereby government, the legislature and civil society can monitor progress towards this goal.
- Engage and enhance the capacity of farmer organisations, civil society and other beneficiary groups on follow up and expenditure monitoring.
- Document and showcase past agricultural successes.
- Make agricultural education and image attractive.

C. Parliamentarians

- Designate the agriculture and associated committees of parliament to monitor progress towards the CAADP goals.
- Annually verify the implementation of the CAADP programme, including progress towards the MD by reviewing annual budget allocations and actual expenditure.
- Engage in sub-regional dialogues.
- Alert constituencies, including the youth, men, women and political parties to the importance of agriculture and increased investment in agriculture.
- Require briefing by the executive to parliament on all initiatives related to agriculture.
- Monitor government progress in achieving the MD.
- Introduce private member resolutions advocating achievement of the MD.
- Parliamentarians should take a leading role in fighting HIV/AIDS.
- Encourage exchanges of experience and mutual learning with other parliamentarians and technical experts.

D. Development partners

- Encourage development partners to prioritise agriculture again and provide matching grants to support African governments that display commitment to CAADP.
- Support capacity building efforts among African governments, parliaments and parliamentary groups.
- Support regional and sub-regional parliamentary fora on agriculture.
- Provide technical backstopping on technical issues affecting agricultural technology, development and trade.
- Provide links to industrialised countries' parliaments and policy makers so African parliamentarians can communicate the interdependence of African and developed countries' farm policies.

We believe that with renewed commitment by African governments, significant gains are achievable in African agriculture and that this enhanced agricultural performance will significantly improve prospects for economic growth and poverty reduction in the decades ahead. We call upon the organisers of this conference and all participants to play their rightful roles to ensure the realisation of these recommendations.

Participants of the Parliamentarians' Conference on Championing Agricultural Successes for Africa's Future in Support of CAADP⁵

*May 18, 2006
Somerset West, South Africa*

⁵ Comprehensive Africa Agriculture Development Programme

ANNEXE C LA LISTE DES PARTICIPANTS

Représentants des pays, parlementaires

Afrique du Sud

M. S. Abram (Député – Commission du portefeuille)
 M. J. Bici (Député – Commission du portefeuille)
 M. H.M. Blose (Député – Commission du portefeuille)
 M. Masiphula M Bongwa (DG Agriculture SA)
 M. P.H.K. Ditshetelo (Député – Commission du portefeuille)
 M. D.M. Dlali (Député – Commission du portefeuille)
 Dr. Tobias Doyer (Directeur Exécutif de la Chambre d'agriculture SA)
 M. C.H.F. Greyling (Député – Commission du portefeuille)
 M. S.P. Holomisa (Député – Commission du portefeuille)
 Mme Zukiswa Jara (Assemblée Nationale)
 Mme Mahdiah Koff (Secrétaire)
 Mme Jessica Longwe (Représentante de l'AWEPa pour l'Afrique du Sud)
 M. E.J. Lucas (Député – Commission du portefeuille)
 M. Mafani (Député – Commission du portefeuille)
 Dr. Linda Makuleni (Directrice de Onderspoort Biological Products (OBP))
 M. Thapsana Molepo (Département de l'Agriculture)
 M. Ngwako Monakhisi (Direction du Département des Affaires Etrangères du NEPAD)
 M. A.N. Mthombeni (Ministre de l'agriculture et des terres)
 Prof. Firmino Mucavele (Directeur Exécutif du Secrétariat du NEPAD)
 M. Ngwenya (Député – Commission du portefeuille)
 M. A.H. Nel (Député – Commission du portefeuille)
 Mme D. Nhlengetwa (Présidente de la Commission de l'agriculture et des terres)
 Dr. A.I. van Niekerk (Député – Commission du portefeuille)
 Mme Constance Nkuna (Députée – Commission du portefeuille)
 M. B.M. Ntuli (Député – Commission du portefeuille)
 Mme T. Pepeteka (Chercheuse)
 Dr. S.E.M. Phekio (Député – Commission du portefeuille)
 M. Peter Rammutla (CEO SACAU (Confédération des syndicats agricoles de l'Afrique Australe))
 M. T.D.H. Ramphela (Député – Commission du portefeuille)
 Dr. Johan van Rooyen (Directeur Exécutif du Conseil du Vin)
 Dr. Piet van Rooyen (Département de l'agriculture de Western Cape)
 M. B. Thomson (Député – Commission du portefeuille)
 Mme Maureen Tong (Chef des Opérations, Département des terres)
 M. Mukoma Tshilidzi (Agriculture multilatérale, Département national de l'agriculture et des terres)
 Prof. Ben Turok (Député)
 Mme Vuyo Vika (Ministre de l'agriculture et des terres)
 Prof. Nick Vink (Président du Dépt. de l'agriculture et de l'économie, Université de Stellenbosch)
 Prof. Pieter J Jansen van Vuuren (Université de la technologie de Tshwane)
 M. C. Zikalala (Député – Commission du portefeuille)

Burundi

M. Pie Ntavyohanyuma (Député)
 M. Louis Ntukera (Sénateur)

Cameroun

Dr. Aka Amuam (Présidente de la Commission de la production et des échanges)

M. Louis Claude Nyassa (Président de la Commission des finances et du budget)
 Dr. Minlo Zang (Administrateur adjoint)

Egypte

M. Abdel Rahim Ismail El Ghouli (Directeur de la Commission de l'agriculture et de l'irrigation)
 M. Kadri Mohamed Abdel Halim (Secrétaire adjoint de la Commission de la planification et du budget)

Ethiopie

M. Ababi Demessie (Président de la Commission du développement des affaires rurales)
 M. Ato Abdulkadir Sh. Mah Nur (Membre du comité permanent chargé des finances et du budget)

Gabon

M. Luc Oyoubi (Président de la Commission des finances)

Ghana

M. John Agama (Greffier suppléant)
 M. Clement Eledi (Vice-ministre de l'agriculture)
 M. Abusah Lambert (Ministre de l'alimentation et de l'agriculture)

Kenya

M. Atika Ombachi (Attaché Agricole)

Malawi

Mme Esther Mcheka Chilenje (Députée)
 M. Vitus Gomamtunda Dzoole Mwale (Député)

Mali

M. Bobo Daba Tounkara (Membre de la Commission du développement rural et de l'environnement)

Mozambique

Mme Adelaide Amurane (Députée – Membre de la Commission des finances et du budget)
 M. Casimiro Pedro Huate (Député – Membre de la Commission de l'agriculture)
 Mme Caterina Pajume (Vice-ministre de l'agriculture et du développement rural)

Ouganda

M. Oliver Wonekho (Député)

Rwanda

M. Chyslogue Kubwimana (Chef de la Commission des finances)

Sénégal

M. Dib Niom (Commission de l'économie générale, des finances, du plan et de la coopération économique)

Zambie

M. R.K.K. Sickinga (Député, Président de la Commission des affaires économique et du travail)
 M. A.N.M. Nakalonga (Député, Président de la Commission de l'agriculture et des terres)

Participants non parlementaires et les représentants des organisations internationales

M. Boma Anga (Chef des services de Cassava Agro-industries Ltd.)
 Dr. Ousmane Badiane (Conseiller IFPRI pour le NEPAD)
 Dr. Michel Benoit-Cattin (Délégué Scientifique, CIRAD)
 Dr. Regina Birner (Chercheur supérieur universitaire, IFPRI)
 Dr. Aziz Bouzaher (Responsable sectoriel, Banque mondiale)
 M. Klaus Brueckner (Bureau GTZ, Pretoria)
 M. Mafa Chipeta (Directeur de la Division d'assistance aux politiques, FAO)
 M. Hamady Djouara (Chercheur, Institut d'économie rurale)
 Dr. Michel Fok-Au-Chuen (Chef d'une équipe de recherche, CIRAD)
 Mme Christa Frosch-Asshauer (Deutsche Welthungerhilfe)
 Mme Daniela Funke (Ministère de la coopération économique et du développement/BMZ)
 M. Pär Granstedt (Vice-président, AWEPA)
 Dr. Klaus von Grebmer (IFPRI)
 Prof. Thomas Jayne (Professeur, Michigan State University)

Dr. Monty Jones (Secrétaire exécutif, Secrétariat du FARA)
 Prof. Michael Lipton (Chercheur)
 M. George K. Mburathi (Représentant de la FAO)
 Dr. Wilberforce Kisamba-Mugerwa (Directeur, ISNAR)
 Dr. Faustin Mwape (Conseiller, FAO-NEPAD)
 Mme Brave Ndisale (Chef de la Division des affaires rurales et de l'économie, Commission de l'Union Africaine)
 Dr. Willy Odwongo (Directeur du Plan pour la modernisation de l'agriculture, Secrétariat du PMA)
 M. Augustin Wambo (Administrateur adjoint, Secrétariat du NEPAD)
 Dr. Steve Wiggins (Chercheur universitaire, Institut pour le développement outre-mer/ODI)
 M. Tony Worthington (Ex-député et président de la Commission de l'agriculture et du développement de la Chambre des Communes)
 Dr. Wolfgang Zimmermann (Chef de la Division du développement rural, alimentation et protection des consommateurs)

Organisateurs

Prof. Richard Mkandawire (Conseiller pour l'agriculture au Secrétariat du NEPAD)
 M. Juergen Richter (Directeur de Projet InWEnt gGmbH)
 Prof. Steven Haggblade (Michigan State University)

Personnel

Dr. Georg Bokeloh (Facilitateur, Beratung und Training Consult)
 M. Uwe Krappitz (Facilitateur)
 M. Klaus Krebs (Facilitateur)
 Mme Gundula Kreis (Facilitatrice)
 Mme Dora Ndaba (Coordinatrice du Dialogue avec les parlementaires au NEPAD)
 Mme Pat Smith (Coordinatrice de Conférence, Secrétariat du NEPAD)
 M. Pierre Kruger (Dept. des Affaires étrangères, Afrique du Sud)
 Mme Petra Stolp (Coordinatrice de Conférence)

ANNEXE D LES COMMANDITAIRES ET LES FACILITATEURS DE LA CONFERENCE

InWEnt

InWEnt – Renforcement des capacités et développement international, Allemagne (GmbH) – est un organisme gouvernemental qui s'occupe du développement des ressources humaines pour la coopération internationale. InWEnt a été créé en 2002 suite à la fusion de Carl Duisburg Gesellschaft (CDG) et de la Fondation allemande de développement international (DSE). Le mandat d'InWEnt est de contribuer au développement durable en coopérant avec des clients nationaux et internationaux impliqués dans les politiques, les affaires et la société. Son Département de l'environnement, des ressources naturelles et de l'alimentation s'intéresse aux défis posés par l'environnement, les ressources naturelles, les zones rurales et la nutrition.

InWEnt cible les personnalités dynamiques impliquées dans la politique, les gestionnaires et les professionnels des pays en développement et des pays émergents. Cet organisme assure le renforcement de la gestion, le renforcement des capacités institutionnelles et un soutien organisationnel pour les forums de dialogue international, ainsi qu'une formation spécialisée et l'organisation de conférences. Chaque année, InWEnt accueille 9000 stagiaires, des professionnels, des gestionnaires et de jeunes cadres en l'Allemagne et dans les pays partenaires grâce à ses 22 directeurs de projet.

Le NEPAD

Le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) est un engagement des dirigeants africains, fondé sur une vision commune, pour l'élaboration d'un programme d'action visant au redéveloppement du continent africain. Les objectifs du NEPAD sont de promouvoir une croissance accélérée et un développement durable, d'éradiquer la grande pauvreté généralisée et de mettre un terme à la marginalisation de l'Afrique dans le processus de mondialisation.

Le Secrétariat du NEPAD, basé à Midrand, harmonise ces efforts par la coordination de discussions politiques de haut niveau entre les Etats africains et avec les dirigeants occidentaux, par le suivi des processus politiques et économiques mondiaux et nationaux et par le biais de la collaboration avec des institutions nationales et internationales dans le domaine des initiatives stratégiques et du renforcement des capacités.

L'IFPRI

L'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) a été fondé en 1975 pour développer des solutions stratégiques afin de répondre de manière durable aux besoins alimentaires des pays en développement. A l'IFPRI, la recherche, le renforcement des capacités et la politique de communication mettent l'accent sur la réalisation de la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les pays à faible revenu, l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations pauvres et la gestion des ressources naturelles qui fondent l'agriculture. Les chercheurs de l'IFPRI travaillent en étroite collaboration avec leurs homologues nationaux et collaborent pour renforcer la capacité de recherche dans les pays en développement. L'IFPRI communique les résultats de sa recherche afin d'influencer l'élaboration des politiques et de sensibiliser le public sur la sécurité alimentaire, la pauvreté et les problèmes liés aux ressources naturelles. Grâce à son initiative Vision 2020 et à ses réseaux régionaux, l'IFPRI cherche à développer une vision partagée et un consensus d'action sur la meilleure façon de répondre aux besoins alimentaires mondiaux futurs tout en réduisant la pauvreté et en protégeant l'environnement. L'IFPRI renforce encore le lien entre la recherche et l'élaboration des politiques grâce à ses réseaux régionaux.

Basé à Washington, DC, l'IFPRI est l'un des 16 centres de recherche sur l'alimentation et l'environnement soutenus par le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale. L'Institut reçoit ses principaux financements des gouvernements, des fondations privées et des organisations internationales et régionales, dont la plupart sont membres du GCRAI.

Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ)

Le BMZ est le Ministère de la République fédérale d'Allemagne en charge de la coopération économique et du développement.

À l'heure actuelle, la coopération pour le développement est perçue comme une politique structurelle mondiale en faveur de la paix. Elle aide à résoudre les crises et les conflits de manière pacifique. Elle vise à s'assurer que les ressources limitées soient plus équitablement partagées et que notre environnement soit préservé pour les générations à venir. Elle contribue également à la réduction de la pauvreté mondiale.

Ceci rend important et varié le mandat du Ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ). Afin d'atteindre ces objectifs, la politique de développement est ciblée et structurée de manière à prendre en considération les liens étroits existant entre la politique étrangère, les politiques commerciales, les politiques de sécurité et les politiques de développement.

Le BMZ élabore les orientations et les concepts fondamentaux sur lesquels se base la politique allemande de développement. Il élabore des stratégies à long terme pour la coopération avec les différents acteurs concernés et définit les règles d'application de cette coopération. Telles sont les bases du développement de projets partagés avec les pays partenaires et les organisations internationales de développement. Tous les efforts sont basés sur les objectifs du millénaire pour le développement des Nations Unies, dont l'objectif ambitieux est de réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici 2015. La contribution du gouvernement allemand à la réalisation de ces buts est inscrite dans son Programme interministériel d'action 2015, dont le BMZ est le ministère responsable.

Dans le domaine politique et financier, l'accent est particulièrement mis sur la coopération bilatérale pour le développement, à savoir une coopération directe avec un pays partenaire. Avec ses partenaires et en consultation avec d'autres pays donateurs, le BMZ élabore des documents de stratégie nationale et identifie les domaines prioritaires communs. Son soutien peut prendre la forme de prêts à des conditions favorables, de services de conseil et de formation, d'une promotion des investissements dans le secteur privé et de subventions et de bourses. Cela peut aussi être une aide d'urgence. Le BMZ charge les organismes d'exécution allemands (GTZ, KfW, DED et InWEnt) de mettre en œuvre ces accords et surveille les résultats de leurs travaux. Le BMZ coopère étroitement avec d'autres institutions comme le Fonds européen de développement, la Banque mondiale et les banques régionales de développement dans le cadre de la coopération multilatérale européenne pour le développement et des organisations non gouvernementales.

Le Parlement panafricain

Le Parlement panafricain a été créé en mars 2004 par l'Acte constitutif de l'Union africaine en son article 17 comme l'un des neuf organes prévus par le Traité instituant la Communauté économique africaine signé à Abuja, au Nigeria, en 1991. La création du Parlement panafricain est fondée sur l'idée de donner une plate-forme commune aux peuples africains et à leurs organisations locales afin qu'ils soient plus impliqués dans les débats et prises de décisions concernant les problèmes et défis auxquels le continent est

confronté. Le siège du Parlement se trouve à Midrand, en Afrique du Sud. Les parlementaires panafricains représentent tous les peuples d'Afrique. L'ultime objectif du Parlement panafricain est de devenir une institution jouissant de tous les pouvoirs législatifs et dont les membres seraient élus au suffrage universel.

La Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe

La Communauté de développement des Etats de l'Afrique australe (SADC) a été créée en 1980. Connue sous le nom de Conférence sur la coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC), elle constituait une alliance informelle de neuf Etats d'Afrique australe dont le principal objectif était de coordonner des projets de développement afin de réduire la dépendance économique de ses membres vis-à-vis du régime, à l'époque d'apartheid, de l'Afrique du Sud. La transformation de l'organisation d'une conférence de coordination en une communauté de développement (SADC) a eu lieu le 17 août 1992 à Windhoek, Namibie, lorsque la Déclaration et le Traité ont été signés lors du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, donnant ainsi un caractère juridique à l'organisation. La SADC a pour objectif de réaliser le développement et la croissance économique, de réduire la pauvreté, d'augmenter le niveau et la qualité de vie des peuples de l'Afrique australe et de soutenir les personnes socialement défavorisées grâce à l'intégration régionale. Les États membres actuels sont : l'Angola, le Botswana, la République démocratique du Congo, le Lesotho, Madagascar, le Malawi, Maurice, le Mozambique, la Namibie, les Seychelles, l'Afrique du Sud, le Swaziland, la République unie de Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe. Le siège de la SADC se trouve à Gaborone, Botswana.

Le CIRAD

Le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le Développement (CIRAD) est un centre français de recherche agronomique oeuvrant pour le développement international. La plupart de ses recherches sont menées en partenariat.

Le CIRAD a choisi le développement durable comme pierre angulaire de ses opérations mondiales. Cela signifie la prise en compte à long terme des conséquences des changements écologiques, économiques et sociaux qui s'opèrent dans les pays et communautés en développement.

Le CIRAD contribue au développement grâce à la recherche et aux essais, à la formation, à la diffusion de l'information, à l'innovation et aux expertises. Ses compétences portent sur les sciences de la vie, les sciences humaines et l'ingénierie et leurs différentes applications à l'agriculture et à l'alimentation, à la gestion des ressources naturelles et à la société.

Ce document s'inspire de:

Badiane, O. et Wouterse, F. (eds) 2007. Proceedings of the Conference 'Championing Agricultural Successes for Africa's Future in Support of CAADP: Findings of a Parliamentary Conference on NEPAD', 15-18 mai 2006, Somerset West, Le Cap, Afrique du Sud.

Numéro ISBN: 978-0-9814374-2-2

Date: 2010

Lieu: Midrand (Afrique du Sud)

Editeur: NEPAD

Edition, conception graphique et mise en page: Scriptoria (www.scriptoria.co.uk)

